

CHAPITRE 5 : ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Ce chapitre étudie l'efficacité de l'Aide pour le commerce pour ce qui est de favoriser le commerce – aussi bien les exportations que les importations – et les conditions qui tendent à la rendre la plus efficace. L'examen avance nombre d'éléments attestant effectivement une corrélation au sens large entre l'Aide pour le commerce et l'amélioration des résultats commerciaux. L'Aide pour le commerce est la plus efficace lorsqu'elle a vocation à réduire les coûts des transactions en facilitant les échanges et en améliorant l'infrastructure, les institutions publiques liées au commerce (par exemple en agissant sur les douanes, l'administration des normes et la promotion des exportations) et les politiques (notamment en éliminant les obstacles à la concurrence qui en résultent). L'Aide pour le commerce – sous différentes formes – destinée aux pays à faible revenu est particulièrement utile pour stimuler le commerce. L'analyse livrée dans ce chapitre tend à indiquer que l'Aide pour le commerce destinée aux pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure est susceptible d'avoir un rendement élevé. En général, 1 dollar investi dans l'Aide pour le commerce est associé à une augmentation moyenne des exportations de près de 8 dollars EU pour l'ensemble des pays en développement – tandis que 1 dollar d'Aide pour le commerce destiné aux pays les plus pauvres admis à emprunter à l'Association internationale de développement (IDA) se traduit par 20 dollars EU de nouvelles exportations et 9 dollars EU pour tous les pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure.

INTRODUCTION

L'Aide pour le commerce, qui constitue toujours une composante importante de l'aide au développement, a nettement augmenté depuis la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong en décembre 2005. Les engagements au titre de l'Aide pour le commerce sont passés de 19 milliards de dollars EU en 1995 à 23 milliards en 2005 et s'élevaient à 41,7 milliards de dollars EU en 2011. L'accélération observée entre 2006 et 2010 semble s'être quelque peu atténuée sous l'effet de la crise économique mondiale après qu'un pic de 44,9 milliards de dollars EU a été atteint en 2010. Quoi qu'il en soit, il fait peu de doute que les gouvernements donateurs ont beaucoup investi dans le renforcement des capacités commerciales (voir chapitre 2). Dans le même temps, le commerce des pays en développement a sensiblement augmenté, suivant une accélération semblable à celle de l'Aide pour le commerce au cours de cette même période 1995-2011. Les exportations des pays en développement sont passées d'environ 4 000 milliards à plus de 15 000 milliards de dollars EU.

Depuis le début de la crise économique en 2008, les budgets des donateurs ont été soumis à des tensions croissantes. Par conséquent, toutes les dépenses, y compris l'aide au développement, sont surveillées de plus près et doivent donner des résultats. L'OCDE et l'OMC ont travaillé intensivement pour analyser les données concernant l'effet qu'a eu l'Aide pour le commerce sur les résultats commerciaux en tant que moteur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté (OCDE, 2011c). Ce chapitre étudie les éléments qui attestent l'existence de liens entre l'Aide pour le commerce et la croissance du commerce dans les pays en développement bénéficiaires. Il examine des études qui ont pour objet de répondre à trois questions :

- L'Aide pour le commerce est-elle efficace pour accroître les échanges et favoriser ainsi une croissance économique plus rapide et des réductions plus importantes de la pauvreté et, dans l'affirmative, dans quelles circonstances est-elle la plus efficace ?
- Alors que les chaînes de valeur mondiales et régionales prennent une place de plus en plus centrale dans le monde du commerce, quels changements supposent-elles pour l'Aide pour le commerce, et celle-ci a-t-elle contribué, dans le passé, à favoriser la participation effective aux chaînes de valeur mondiales et régionales ?
- Les systèmes de gestion des pouvoirs publics, en partenariat avec les donateurs, améliorent-ils l'efficacité de l'Aide pour le commerce ?

En réponse à ces questions, ce chapitre fait valoir que, pour obtenir une image d'ensemble de l'effet de l'aide sur le commerce, il faut observer cette relation à travers différents prismes méthodologiques, dont les études transnationales globales, les examens des programmes et les évaluations des projets. La première section passe en revue les constatations générales sur la relation entre l'Aide pour le commerce et la création d'échanges. La deuxième actualise certaines constatations empiriques passées et applique l'analyse transnationale à de nouveaux domaines, examinant l'incidence des différents types d'Aide pour le commerce sur certaines catégories de pays en développement. La troisième section met en lumière le rôle que les chaînes de valeur commencent à jouer et en analyse les incidences pour l'Aide pour le commerce. L'avant-dernière section examine le rôle des systèmes de gestion des pouvoirs publics et étudie leur interaction avec les donateurs d'Aide pour le commerce, afin de comprendre quels modèles semblent les plus efficaces. À partir de cette analyse, la dernière section tire certaines conclusions et certains enseignements sur les politiques à mener.

QU'EST-CE QUE LE SUCCÈS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE ?

Comme toute aide au développement, l'Aide pour le commerce a pour objectif ultime de relever les niveaux de vie et de réduire la pauvreté en agissant sur la croissance économique. Comme l'indique l'OCDE (2011b), trois propositions générales relient l'Aide pour le commerce à la croissance et à la réduction de la pauvreté : l'Aide pour le commerce conduit à une croissance plus rapide des exportations et des importations ; une croissance plus rapide du commerce entraîne une hausse de la productivité et accroît les revenus ; et une hausse des revenus, associée à la croissance, met fin au cycle de la pauvreté. Bien qu'elle soit valable dans une certaine mesure aux fins de généralisations pour plusieurs pays sur de longues périodes¹, cette chaîne de cause à effet n'est pas nécessairement vraie pour tout pays à tout moment. Par exemple, de nombreux facteurs influent sur le lien entre croissance du commerce et croissance des revenus : les conflits, l'endettement, la gouvernance ou l'absence de politiques complémentaires en matière de finance, d'enseignement et/ou d'investissement. De façon similaire, dans le dernier maillon de cette chaîne, qui relie la croissance à la réduction de la pauvreté, la structure de base de l'économie – la distribution initiale des revenus, des terres ou des ressources naturelles, les compétences de la main-d'œuvre ou l'intensité de main-d'œuvre de la production – influe fortement sur le rythme de la réduction de la pauvreté et la distribution des avantages issus de la croissance des revenus.

Parmi les ouvrages publiés sur l'efficacité de l'Aide pour le commerce, cette section analyse principalement les données attestant que l'Aide pour le commerce favorise une croissance plus rapide des exportations et des importations. L'objectif est d'identifier les types de projets liés au commerce et les circonstances nationales les plus propices au succès de l'Aide pour le commerce.

Élargir le champ d'action

Pour les négociateurs commerciaux des pays en développement présents à la Conférence ministérielle tenue par l'OMC à Hong Kong en 2005, le succès de l'Aide pour le commerce se mesurait par l'expansion des exportations et la création de capacités productives nationales permettant de tirer parti de l'élargissement de l'accès aux marchés prévu dans le cadre du Cycle de Doha. L'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce mise sur pied en 2006 à la suite de la Conférence ministérielle de Hong Kong a résumé les objectifs comme suit :

L'Aide pour le commerce vise à aider les pays en développement à accroître leurs exportations de biens et de services, à s'intégrer dans le système commercial multilatéral et à tirer parti de la libéralisation du commerce et de l'élargissement de l'accès aux marchés. Si elle est effective, l'Aide pour le commerce améliorera les perspectives de croissance et réduira la pauvreté dans les pays en développement ; de plus, elle viendra compléter les réformes commerciales multilatérales et elle en répartira plus équitablement les avantages entre les pays en développement et à l'intérieur de ces pays.²

Outre l'expansion des exportations pour stimuler la croissance, d'autres objectifs, bien que largement absents du rapport de l'Équipe spéciale, visaient à modifier progressivement la composition du commerce. Il s'agissait notamment de diversifier les exportations pour les rendre moins tributaires de quelques produits primaires bruts aux prix volatiles, d'accroître la valeur ajoutée nationale des exportations et d'élargir le commerce intrarégional et Sud-Sud.

Autres indicateurs de succès : réduire les coûts du commerce

Dans ce contexte, les négociateurs ont compris que l'expansion et la diversification des exportations nécessitent une Aide pour le commerce qui vise spécialement à *accroître les capacités de faire du commerce*. Il y a à cela deux dimensions qui se recoupent partiellement d'un point de vue conceptuel. La première consiste à accroître les investissements destinés à élargir l'offre d'exportations en investissant dans de nouvelles capacités productives et dans les nouvelles infrastructures sur lesquelles elles reposent. La seconde consiste à réduire les coûts du commerce en améliorant l'efficacité d'utilisation des infrastructures modernes, en adoptant de nouvelles technologies pour accroître la productivité et en améliorant les institutions, réglementations et politiques liées au commerce.³

Il ressort des analyses de l'OCDE (par exemple, OCDE, 2012 ; Moisé et Le Bris, 2013) que la médiocrité de l'*infrastructure* contribue considérablement aux coûts élevés qui entravent le commerce, y compris les exportations agricoles des pays en développement (Moisé *et al.*, 2013), et constitue donc une cible appropriée pour l'Aide pour le commerce. Limão et Venables (2001) ont été parmi les premiers à étudier la relation entre, d'une part, les routes et les télécommunications et, d'autre part, les coûts du transport, puis la relation entre les coûts du transport et les volumes des échanges. Les pays sans littoral font face à des coûts de transport plus élevés, puisque leur capacité de faire du commerce dépend de l'infrastructure des pays de transit voisins. Par exemple, en Afrique de l'Est, il fallait aux marchandises à destination des pays sans littoral un temps équivalent à au moins trois procédures de dédouanement dans les pays côtiers. Les auteurs concluent : « La mauvaise qualité de l'infrastructure est responsable à 40 % des coûts de transport prévus pour les pays côtiers et jusqu'à 60 % pour les pays sans littoral » (Limão et Venables, 2011). Plusieurs études ultérieures ont confirmé cette idée selon laquelle l'infrastructure serait une cause profonde des coûts élevés du commerce.

De manière similaire, les *institutions liées au commerce* ainsi que les *politiques et réglementations* (par exemple, l'administration portuaire, les autorités douanières, les politiques de taux de change, les taxes à l'exportation ou les obstacles politiques à l'entrée dans des secteurs de services essentiels) ont également une incidence de taille sur les coûts du commerce et peuvent nuire à l'efficacité de l'Aide pour le commerce. Hummels et Schaur (2012), par exemple, ont montré (à l'aide de données des États-Unis sur les importations transportées par voie aérienne) que chaque jour de retard de transit équivalait à une hausse tarifaire de 0,6 à 2,3 %. Les retards peuvent causer d'importantes pertes de bien-être. Selon les estimations de l'OCDE, les pertes de revenu causées par l'inefficacité des procédures à la frontière dans certains pays africains dépasseraient 5 % du PIB (Moisé et Sorescu, 2013).

Tous ces éléments tendent à montrer que les programmes et projets d'Aide pour le commerce qui visent à accroître l'investissement dans les capacités commerciales et à réduire les coûts du commerce en agissant sur l'infrastructure, les institutions et les politiques, s'ils sont convenablement conçus et mis en œuvre, ont de bonnes chances de porter leurs fruits en accélérant la croissance du commerce. Les réglementations qui restreignent la concurrence dans la chaîne logistique du commerce peuvent donner lieu à de fortes majorations et à un service inefficace ; le processus risque en outre de s'autorenforcer, les opérateurs en place pouvant faire pression pour le maintien des restrictions à l'entrée ou l'adoption de règlements techniques qui deviennent des obstacles à l'entrée (Portugal et Wilson, 2009). Raballand *et al.* (2010) constatent que les prix des services de camionnage ont augmenté en raison de réglementations des marchés restreignant la concurrence. Ces problèmes liés aux politiques sont particulièrement importants pour les pays sans littoral. Arvi *et al.* (2010) soulignent que, pour ces pays, ce n'est pas seulement la réglementation du pays exportateur, mais aussi celle des pays de transit, qui est importante. Teravaninthorn et Raballand (2008) montrent que les restrictions de l'accès aux marchés en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont maintenu le niveau élevé des prix, tandis que la concurrence en Afrique de l'Est a fait baisser les prix pour les utilisateurs. Les couloirs du sud sont les plus efficaces d'Afrique, en grande partie parce qu'ils sont les moins régulés et les plus concurrentiels.

En outre, les économistes spécialistes du commerce et les organisations de développement ont longtemps souligné que des politiques complémentaires étaient nécessaires pour compenser les éventuelles conséquences négatives des ajustements commerciaux ou de la croissance fondée sur le commerce. Ils citent en particulier les politiques destinées à améliorer le climat d'investissement pour attirer de nouveaux investissements en assurant une meilleure garantie des droits de propriété et une plus grande stabilité macroéconomique, et celles qui visent à accroître les investissements publics dans l'enseignement ainsi que d'autres biens publics propres à améliorer la compétitivité (OCDE, 2011b). Les politiques qui conjuguent réformes commerciales et climat d'investissement sain, protection des travailleurs, maintien de bonnes conditions de travail et facilitation des transitions du travail peuvent jouer un rôle important dans la réalisation des gains potentiels associés au commerce sur le plan des salaires, de l'emploi et des revenus (Newfarmer et Sztajerowska, 2012).

Ces constats ont un corollaire important pour l'évaluation de l'Aide pour le commerce : étant donné que les politiques complémentaires peuvent renforcer ou affaiblir l'efficacité d'un programme d'Aide pour le commerce donné, toute évaluation finale de l'Aide pour le commerce devrait accorder une place centrale à l'analyse du contexte politique.

LES RÉSULTATS AU TRAVERS DU PRISME DE L'ÉVALUATION

Lorsqu'il s'agit d'évaluer l'incidence de l'Aide pour le commerce, la plus grande difficulté est d'établir un lien de causalité permettant d'attribuer les impacts en termes de hausse de revenu et de réduction de la pauvreté aux intrants de cette aide. Étant donné la diversité des objectifs en matière de commerce, des objectifs intermédiaires, des instruments ainsi que des secteurs et des activités concernés (sans parler des conditions initiales de chaque pays), il est impossible d'établir des conclusions formelles sur les réalisations et les impacts de l'Aide pour le commerce en n'employant qu'une seule méthode.⁴ Pour évaluer de façon complète l'efficacité de l'Aide pour le commerce, il faut donc en observer les effets sur le commerce à travers plusieurs lentilles – c'est-à-dire un prisme reflétant les différentes méthodes d'évaluation (Cadot et Newfarmer, 2011). Cette section passe brièvement en revue les conclusions d'études récentes concernant les effets de l'Aide pour le commerce, en les classant dans trois catégories : les approches transnationales globales, les examens sectoriels et les évaluations au niveau des projets. L'analyse porte principalement sur l'objectif déclaré de l'Équipe spéciale de l'OMC qui consiste à développer les exportations des pays en développement.

Évaluations transnationales globales

Pour analyser les effets de l'Aide pour le commerce sur la croissance du commerce, l'une des méthodes possibles consiste à appliquer des techniques économétriques à des données de panel se rapportant à plusieurs pays.⁵ Ces techniques visent généralement à résoudre le problème de l'attribution des effets en isolant l'Aide pour le commerce des autres facteurs déterminants probables des résultats (ou des coûts) du commerce.

À l'aide d'un modèle gravitaire, Cali et te Velde (2010) examinent les effets synergiques de l'Aide pour le commerce aussi bien sur l'exportateur que sur l'importateur qui est son partenaire commercial bilatéral. Ils montrent que, globalement, l'Aide pour le commerce a une incidence positive notable sur les exportations – un effet presque entièrement déterminé par l'infrastructure économique. Ils démontrent également que l'Aide pour le commerce consacrée à l'infrastructure donne lieu à une expansion des exportations, en particulier dans les industries extractives et le secteur manufacturier, les effets étant les plus marqués en Afrique. En revanche, l'Aide pour le commerce consacrée aux capacités productives (par opposition à l'infrastructure ou à la facilitation des échanges) n'a, statistiquement, aucun effet notable sur les exportations.

Trois cas d'expérience présentés à l'OCDE et à l'OMC en 2011 donnaient également des conclusions économétriques. Les rapports du Secrétariat du Commonwealth indiquent qu'un doublement de l'Aide pour le commerce à l'infrastructure économique ferait augmenter les exportations de marchandises de 3,5 %, tandis qu'un doublement de l'aide à la facilitation des échanges réduirait les coûts des importations de 5 %. De façon similaire, des études économétriques sur l'Afrique réalisées par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/ONU) montrent qu'une hausse de l'Aide pour le commerce de 10 % est associée à une augmentation de 0,4 % de l'indice de diversification économique (OCDE, 2011a:144-145). Dans leur évaluation de leur programme d'Aide pour le commerce, portant sur 265 projets durant la période 2002-2006, les États-Unis ont conclu que « chaque dollar EU investi rapport[ait] 42 dollars EU en exportations originaires de pays en développement deux années plus tard » (USAID, 2010).

D'autres études globales portent sur l'aide destinée à réduire les coûts du commerce. L'aide au développement consacrée à la *facilitation des échanges* a été largement étudiée, quoiqu'en utilisant des définitions très différentes. Il est généralement conclu que l'amélioration des mesures de facilitation des échanges est associée à des flux commerciaux plus importants (Basnett *et al.*, 2012). Les réformes des douanes destinées à en améliorer l'efficacité, la diminution des coûts des transactions à la frontière, l'élimination des interventions bureaucratiques sources de corruption et l'adoption de procédures propres à accélérer le passage des marchandises à la frontière peuvent réduire les coûts

du commerce pour les importateurs comme pour les exportateurs. Helble *et al.* (2012) analysent ces gains potentiels à l'aide d'estimations gravitaires issues de régressions transnationales, en s'intéressant principalement à l'Aide pour le commerce. Ils comparent en particulier les effets sur les flux d'échanges bilatéraux de l'aide au développement liée au commerce (c'est-à-dire le renforcement des capacités productives), de l'aide portant sur la politique commerciale et de l'aide consacrée à l'infrastructure et concluent que l'Aide pour le commerce destinée à des projets de réforme de la politique commerciale et de la réglementation a un taux de rendement élevé. Ils estiment que 1 dollar EU d'Aide pour le commerce consacré à des réformes de la politique commerciale et de la réglementation peut rapporter 1,3 dollar EU de commerce supplémentaire.⁶ Cali et te Velde (2010) constatent également une corrélation étroite entre l'aide et la diminution des coûts du commerce : une hausse de 1 million de dollars EU de l'Aide pour le commerce consacrée à la facilitation des échanges est associée à une baisse de 6 % des coûts liés au conditionnement des marchandises, à leur chargement dans un conteneur, au transport de la cargaison jusqu'au port de départ et à son chargement à bord d'un navire ou d'un camion.

Les approches économétriques transnationales globales ont l'avantage d'établir clairement une relation générale statistiquement significative entre, d'une part, l'Aide pour le commerce et, d'autre part, les flux d'échanges ou la baisse des coûts du commerce, tout en éliminant d'autres facteurs susceptibles d'expliquer les chiffres du commerce. En outre, les résultats sont en principe généralisés pour des contextes divers car ils font apparaître des relations *moyennes* en tenant compte de plusieurs autres facteurs économiques. Toutefois, cette approche comporte trois limites. Premièrement, il convient de nuancer l'identification des liens de causalité en rappelant que même les méthodes économétriques les plus sophistiquées ne parviennent pas toujours à filtrer de nombreux facteurs sources de confusion, à prendre en considération toutes les variables omises ou à tenir compte de manière adéquate d'une possible causalité inverse. Deuxièmement, pour de simples raisons de parcimonie, ces études économétriques peinent à intégrer les effets sur les maillons ultérieurs de la chaîne de résultats, ou les effets simultanés sur des questions transversales telles que le sexe, la répartition des revenus et l'environnement. Pour ce faire, l'analyste doit s'en remettre aux ouvrages existants. Enfin, les moyennes par pays sont rarement utiles pour donner des orientations politiques précises pour un pays donné. Pour obtenir un tableau plus complet de l'Aide pour le commerce, il nous faut l'observer à travers une autre lentille du prisme de l'évaluation.

Évaluations par secteur et par programme

Plusieurs donateurs ont évalué leurs programmes d'Aide pour le commerce. Leurs évaluations comprennent généralement un examen approfondi d'une série de projets visant à estimer l'impact cumulatif qu'ils ont dans le temps sur le commerce, la croissance et la pauvreté et, souvent, les effets produits sur des questions transversales. En 2006, l'OCDE a entrepris un examen de la première génération d'évaluations liées au commerce.⁷ Elle a souligné qu'il était « souvent difficile de déterminer l'efficacité et l'impact à long terme de l'aide des donateurs liée au commerce » et a constaté que, selon les évaluations, « un certain nombre de » programmes de développement du commerce auraient ... « rendu l'environnement plus favorable » (OCDE, 2006:10). La moitié des évaluations visées par l'examen aboutissaient à la conclusion selon laquelle l'assistance liée au commerce avait permis aux pays partenaires de mieux comprendre l'importance du commerce pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Le rapport évitait de tirer des conclusions formelles des évaluations faites par les donateurs des effets de l'Aide pour le commerce sur la croissance, les coûts ou la composition du commerce. Il mettait plutôt en évidence plusieurs difficultés qui nuisaient parfois à l'efficacité de l'Aide pour le commerce.

Il ne fait aucun doute que la situation au regard de certaines de ces difficultés s'est améliorée depuis l'examen effectué par l'OCDE en 2006. Par exemple, il a été au moins en partie remédié au caractère jugé peu systématique et incomplet des évaluations des besoins grâce aux dizaines d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) entreprises depuis 2003 et aux nombreuses études sectorielles menées au sujet de pays en développement plus avancés (ces études sont en elles-mêmes une forme précieuse d'Aide pour le commerce). Qui plus est, les discussions sur l'Aide pour le commerce lancées à Hong Kong à la fin de 2005 et traduites depuis en mesures concrètes via les travaux de l'OCDE et de l'OMC ont attiré l'attention sur le commerce et l'assistance liée au commerce, influençant non seulement le montant de l'Aide pour le commerce, mais aussi son « intégration » dans les politiques. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder un exemple simple concernant l'Ouganda : une analyse des exposés budgétaires annuels présentés depuis 2000 par le Ministre ougandais des finances, ainsi que des documents sur la planification nationale, montrent que l'attention accordée au commerce, mesurée par le nombre de mots s'y rapportant, avait connu un accroissement soutenu et important (Banque mondiale, 2013). De façon similaire, l'analyse du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) réalisée par Cossack (2008) pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a montré que le commerce occupait une place toujours plus importante dans les programmes des pouvoirs publics. Les études de cas réalisées pour le Dialogue de l'OCDE sur l'Aide pour le commerce de janvier 2013 confirment que le commerce figure désormais en meilleure place qu'auparavant parmi les préoccupations politiques de la plupart des pays. Qui plus est, les systèmes de gestion axée sur les résultats, qui font l'objet de l'une des recommandations essentielles de l'étude de l'OCDE de 2006, se sont multipliés, si bien que la gestion des projets s'est vraisemblablement améliorée (même si elle reste certainement problématique dans plusieurs pays à faible revenu). De même, si elle laisse encore à désirer dans certains pays, la coordination des donateurs s'est améliorée grâce à l'établissement de groupes de travail au sein des pays, dont certains pays les moins avancés (PMA), à l'initiative du Cadre intégré renforcé (CIR).

D'autres évaluations ont été entreprises depuis 2006, après la Conférence de Hong Kong, notamment par la Suède (Goppers et Lindahl, 2009), la Finlande (Bird *et al.*, 2011), l'UE, l'USAID (2011), la Banque mondiale (2009), le Japon (Mizuhu, 2012) et le Royaume-Uni (Basnett *et al.*, 2012). L'OCDE a entrepris une méta-évaluation de 162 programmes d'aide liés au commerce au Ghana, au Viet Nam et dans les secteurs du transport et de l'entreposage (OCDE, 2011a). Ces examens offrent une vision généralement plus optimiste, quoique nuancée, de l'efficacité de l'Aide pour le commerce. Par exemple, l'évaluation du Royaume-Uni aboutit à la conclusion suivante :

D'une manière générale, la littérature empirique existante tend à confirmer que l'Aide pour le commerce peut être efficace tant au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique. Toutefois, ses effets peuvent varier considérablement selon le type d'intervention, le niveau de revenu et la région du pays bénéficiaire ainsi que le secteur vers lequel les flux d'aide sont dirigés (Basnett *et al.*, 2012: 25).

Plus précisément, les conclusions sont les suivantes :

- Si les résultats concernant différents types de flux d'aide sont mitigés, il apparaît que l'aide ciblée sur des domaines précis liés au commerce, tels que la facilitation des échanges et l'infrastructure, est la plus efficace pour favoriser les exportations.
- Certaines données laissent entendre que l'aide à l'infrastructure, en particulier à l'infrastructure de transport, est plus efficace dans les pays à faible revenu, tandis que les flux d'aide destinés aux entreprises sont plus efficaces dans les pays en développement à revenu supérieur.
- L'Afrique subsaharienne serait l'une des régions les plus susceptibles de retirer des avantages de l'Aide pour le commerce (Basnett *et al.*, 2012:24).

Les auteurs de l'examen japonais partagent l'avis général selon lequel l'Aide pour le commerce favorise le commerce : « Au vu des améliorations manifestes des résultats économiques (croissance économique et croissance des exportations) constatées dans les principaux pays bénéficiaires de l'Aide pour le commerce japonaise, des conclusions positives pourraient être établies quant à « l'efficacité des résultats » ... » (Mizuho, 2012).

L'examen suédois corrobore globalement ces idées, mais déplore l'incapacité d'évaluer de façon systématique l'ensemble de la chaîne des résultats, jusqu'aux impacts finals :

D'une manière générale, il semble que les projets soient bien mis en œuvre en termes d'intrants fournis et de produits attendus. Un enseignement de qualité a été dispensé dans le domaine du commerce, des systèmes de normes et de certification ont été établis, des institutions d'accréditation ont été créées, des systèmes de marché ont été développés, etc. Pour le reste, les réalisations auxquelles les projets d'assistance technique liée au commerce ont abouti au regard de leurs objectifs de développement, tels que l'influence sur la politique commerciale, la fourniture de services au secteur commercial, l'amélioration de la compétitivité et l'accroissement des échanges, sont bien moins aisées à établir au vu des résultats rapportés (Goppers et Lindahl, 2009:9).

Les premiers rapports issus des études de cas par pays réalisées par le Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) attestent également de l'efficacité de l'Aide pour le commerce vis-à-vis des résultats commerciaux, quoique leurs conclusions diffèrent quelque peu pour chacun des quatre pays étudiés (Cambodge, Malawi, Maurice et Népal) (ICTSD, 2012:4).

Ces évaluations récentes montrent que certaines difficultés subsistent et qu'il en est apparu de nouvelles, notamment :

- Si la quasi-totalité des programmes ont conclu que l'Aide pour le commerce avait, pour l'essentiel, été efficace pour aider les pays en développement à tirer parti des possibilités du commerce international, il reste difficile de discerner le lien complexe entre les fonds des donateurs en tant qu'intrants dans la chaîne des résultats et l'accroissement du commerce et de la croissance tirée par le commerce, sans parler de la réduction de la pauvreté.
- Certaines évaluations ont mis en évidence le peu d'attention que les donateurs accordent aux politiques complémentaires nécessaires pour éviter que les réformes et la libéralisation du commerce n'aient des effets négatifs et ne fassent des perdants (voir par exemple Banque mondiale, 2006).
- Il faut veiller à établir des objectifs mesurables, des niveaux de référence quantitatifs et des groupes de comparaison raisonnables par rapport auxquels le succès puisse être évalué, un point qui laisse encore souvent à désirer.⁸
- Trop souvent, les donateurs prêtent attention à une question dans l'évaluation d'un pays ou d'un secteur, mais la négligent en ce qui concerne un autre pays ou un autre secteur, un défaut relevé par l'OCDE (2011c) dans son examen des projets concernant le Ghana, le Viet Nam et les secteurs du transport et de l'entreposage.
- En outre, dans leurs évaluations, les donateurs ont accordé trop peu d'attention au contexte politique général et à son influence possible sur un programme ou sur un projet. Par exemple, des droits de douane élevés et/ou d'autres restrictions au commerce pourraient influencer (positivement ou négativement) sur le taux de rendement social de nombreux projets, mais les évaluations en ont rarement tenu compte – et même rarement fait mention (OCDE, 2011c:49).

- Le manque de connaissances spécialisées des donateurs sur les questions liées au commerce, en particulier dans le cas des missions sur le terrain, fait qu'il reste difficile de tenir un dialogue constructif sur les questions liées au commerce.
- Le manque de coordination des donateurs entre les sièges centraux et le personnel sur le terrain continue de créer un décalage, un problème relevé dans les récents examens de la Finlande et du Japon (Bird *et al.*, 2011 ; Mizuho, 2012).
- Les discussions sur l'Aide pour le commerce qui ont lieu à Paris et à Genève ne sont pas nécessairement en phase avec les processus nationaux, dont beaucoup sont organisés autour du développement du secteur privé, du développement de l'infrastructure ou de l'agriculture. Certaines études de cas par pays⁹ ont montré que les groupes de travail consacrés au développement du secteur privé, généralement composés de représentants des donateurs et des gouvernements, s'étaient souvent reposés sur les indicateurs « *Doing Business* » de la Banque mondiale pour mesurer le succès des programmes, alors que seule une partie de ces indicateurs a trait au commerce.

Étant donné la définition large de l'Aide pour le commerce, il serait sans doute utile d'inclure d'autres éléments dans le prisme de l'évaluation, à savoir les évaluations sectorielles des programmes des donateurs portant sur ce que l'on pourrait appeler les « secteurs d'Aide pour le commerce » tels que l'infrastructure de transport, les infrastructures agricole et énergétique et le développement du secteur privé. Dans ces évaluations, l'analyse porte peu, voire pas du tout, sur le commerce – et ce à juste titre, puisque des facteurs autres que le commerce peuvent davantage contribuer à déterminer les résultats. Comme exemple d'évaluation faisant mention du commerce (quoique brièvement), on citera celle (sévère) faite par la Banque mondiale des activités consacrées à l'agriculture en Afrique :

L'un des principaux domaines d'analyse actuellement ... dans ce domaine a été réalisé pour soutenir les efforts de la Banque à l'appui d'un Cycle de Doha véritablement favorable au développement et de l'élimination des subventions agricoles dans les pays de l'OCDE. À cet égard, les derniers travaux analytiques de la Banque liés au commerce n'ont pas eu de grande influence sur les prêts ou le dialogue entre les pays.¹⁰

En revanche, l'étude des activités de transport réalisée par la Banque mondiale est plus représentative, le lecteur n'y trouvant aucune mention du commerce si ce n'est par sa propre interprétation du passage suivant :

... par le passé, les résultats ont été ... probants, en particulier pour la construction et la réfection des grandes routes interurbaines, et l'approche des transports adoptée par la Banque a contribué au développement du secteur privé. ... Toutefois, le secteur des transports doit maintenant s'employer davantage à affronter des questions transversales telles que l'encombrement des routes, la dégradation de l'environnement, la sécurité et l'efficacité.¹¹

En résumé, ces évaluations donnent l'image inversée des forces et des faiblesses décrites dans les études transnationales. Elles sont très utiles pour fournir un contexte national détaillé et les enseignements qui en découlent, mais tendent à n'être que vaguement quantitatives, les généralisations reposant souvent sur des déductions qualitatives. Si les études transnationales ont généralement une portée étroite (par exemple, l'expansion des exportations), les évaluations entreprises par les donateurs adoptent souvent un point de vue si large – englobant plusieurs pays, secteurs, instruments et variables dépendantes – qu'il est parfois impossible d'en tirer des conclusions utiles.

Les évaluations au niveau des projets – et le potentiel évaluations d'impact

Les évaluations au niveau des projets sont courantes pour les activités liées au commerce. Si la plupart des organismes de développement effectuent des évaluations élémentaires *a posteriori* à la fin de chaque projet, il existe de nombreuses formes d'évaluation des projets (OCDE, 2011a). Par exemple, la Banque mondiale en effectue plusieurs types : un exercice d'assurance qualité à différents stades du projet, appliqué à un sous-ensemble de projets ; un rapport de fin de mise en œuvre, établi conjointement avec les gouvernements bénéficiaires, dans lequel sont évaluées les réalisations du projet en matière de développement ainsi que son efficacité financière ; des évaluations formelles indépendantes pour certains projets et programmes (notamment pour le commerce) ; et des évaluations d'impact menées par l'initiative DIME (Development Impact Evaluation), de création relativement récente, pour certains projets (quoique relativement peu de projets liés au commerce aient été concernés à ce jour). Malgré ces efforts, l'intégration des informations nécessaires à une évaluation quantitative des projets n'est pas encore ancrée dans la culture de la communauté commerciale. D'ailleurs, sur les 269 cas d'expérience présentés à l'OCDE et à l'OMC en 2011, seuls 44 % comprenaient, sous une indication quantitative, des produits obtenus, et seuls 22 % comprenaient une réelle mesure quantitative, même partielle, des réalisations, qui était, au mieux, rudimentaire et de portée limitée.¹²

Les données limitées qui sont disponibles montrent que les projets d'Aide pour le commerce ont plutôt des résultats positifs. Dans son examen des projets liés au commerce ayant pris fin entre 2002 et 2008, la Banque mondiale a constaté que 83 % d'entre eux avaient été jugés satisfaisants. Les projets liés au commerce avaient un taux de rendement économique moyen de 32,4 %, contre 23,7 % pour les autres (Banque mondiale, 2009). Néanmoins, un examen plus approfondi de ces projets incite à la prudence. Cadot *et al.* (2011) ont examiné 85 projets d'investissement liés au commerce réalisés par la Banque mondiale entre 1995 et 2005 et ont constaté que les évaluations étaient trop souvent partielles, voire totalement absentes. La plupart des projets reposaient sur des calculs simples de rentabilité économique (31 %), parfois combinés à des ateliers et/ou enquêtes organisés à l'intention des parties prenantes pour l'évaluation d'éléments qualitatifs (26 % de plus), tandis que 10 % des projets examinés ne comprenaient aucune évaluation. Même lorsqu'elles étaient de nature quantitative, nombre d'évaluations *a posteriori* n'avaient pas tenu compte d'influences extérieures et avaient attribué aux projets des effets bénéfiques liés à des conditions favorables ; à l'inverse, lorsque les réalisations des projets étaient en deçà des espérances, cela était parfois attribué aux conditions extérieures.

Adopter des techniques issues de méthodes formelles d'évaluation d'impact pourrait rendre les évaluations au niveau des projets plus instructives et faciliter l'établissement des liens de causalité. Les techniques en question consistent généralement à comparer les résultats d'un groupe (le « groupe expérimental ») avant et après qu'une politique lui ait été appliquée avec ceux d'un groupe de comparaison non exposé à l'intervention (le « groupe témoin »), ces deux groupes étant choisis au hasard parmi leurs sous-populations respectives. Ces techniques sont largement employées dans les domaines de la santé et de l'enseignement ainsi que dans d'autres domaines liés au développement.¹³ Par définition, de telles méthodes ne peuvent être appliquées qu'aux interventions qui affectent différemment certaines entreprises ou certains groupes, comme la promotion des exportations, l'assistance technique ou les interventions géographiquement limitées.

Ces techniques étant pour plusieurs raisons plus difficiles à appliquer aux projets liés au commerce, l'OCDE (2011a) en déconseille l'adoption. L'un des problèmes relevés est que les politiques commerciales, tout comme bon nombre de programmes visant les infrastructures, concernent un pays dans son ensemble, de sorte qu'il est pratiquement impossible de distinguer les bénéficiaires des non-bénéficiaires, ce qui est pourtant nécessaire pour réaliser un test portant sur un groupe expérimental et un groupe témoin choisis au hasard. De plus, il serait long, difficile et extrêmement coûteux de réaliser des tests pilotes dans le cadre d'une expérience contrôlée, d'attendre l'année ou les deux ans nécessaires

pour obtenir des résultats définitifs, puis d'agir. Les coûts sont non négligeables. Pour nombre de projets d'assistance technique à petite échelle, l'évaluation d'impact pourrait facilement coûter autant que l'activité elle-même. Enfin, dans les cas où les évaluations d'impact permettent d'identifier précisément les mécanismes de causalité, de quantifier les résultats et de tirer des enseignements hautement pertinents sur le terrain, la manière dont ces enseignements pourraient être appliqués à d'autres situations est souvent incertaine.

Cela étant, on pourrait faire bien plus. Cadot *et al.* (2011) décrivent comment réaliser des « quasi-expériences » qui contournent les restrictions inhérentes aux approches randomisées plus classiques à l'aide des méthodes dites de l'« appariement » et de la « différence des différences ». Estevadeordal et Taylor (2009) proposent un exemple de plan quasi expérimental utilisant la vague de libéralisations commerciales qui a eu lieu après 1990 pour réaliser une expérience naturelle en distinguant les pays en un groupe expérimental (les « libéralisateurs ») et un groupe témoin (les « non-libéralisateurs »). Il ressort nettement que la libéralisation des droits de douane perçus sur les importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires a entraîné une hausse des taux de croissance d'environ un point de pourcentage par an dans les pays libéralisateurs. Les modifications des droits de douane appliqués aux biens de consommation n'étaient que faiblement corrélées avec l'évolution de la croissance.

Il existe trop peu d'exemples au niveau des projets qui quantifient les effets bénéfiques de l'Aide pour le commerce pour procéder à des généralisations au sujet des résultats de l'Aide pour le commerce. Brenton et Von Uexkull (2009) ont employé une méthode de différence des différences pour examiner les effets de 88 programmes de développement des exportations dans 48 pays différents. Ils ont constaté qu'en moyenne, ces programmes avaient coïncidé avec l'amélioration des résultats à l'exportation ou l'avaient précédée. Volpe et Carballo (2008) ont évalué des programmes de promotion des exportations entrepris dans six pays d'Amérique latine et ont également constaté des effets positifs sur les exportations.

RÉEXAMINER LA RELATION ENTRE L'AIDE POUR LE COMMERCE ET LE COMMERCE À LA LUMIÈRE DES NOUVELLES DONNÉES

Depuis qu'ont eu lieu les premières études globales de la relation entre l'Aide pour le commerce et la croissance du commerce, le commerce des pays en développement a continué de croître plus rapidement que les exportations mondiales et que leur propre PIB. De plus, la composition du commerce évolue en faveur des chaînes de valeur mondiales. Il est donc temps de revoir certaines de ces premières conclusions et d'étudier plus avant les principaux liens entre les flux d'Aide pour le commerce et la croissance du commerce.

À partir d'un cadre empirique semblable à ceux de Helble *et al.* (2012), de Cali et te Velde (2010) et de Vijil (2012)¹⁴, les recherches reprises dans ce chapitre se sont appuyées sur un modèle gravitaire du commerce pour estimer l'impact des engagements bilatéraux au titre de l'Aide pour le commerce dans un groupe de pays en développement sur une période de 16 ans (1995-2011), pour laquelle on dispose de données désagrégées de l'OCDE sur les engagements et de chiffres du commerce pour de nombreux petits pays à faible revenu. L'échantillon portait sur le commerce de tous les pays en développement non exportateurs de pétrole qui étaient classés parmi les pays en développement en 1995 (l'analyse étant censée tenir compte de tous les effets historiques) ; ainsi, l'analyse a porté sur 110 exportateurs de pays en développement et plus de 200 partenaires bilatéraux importateurs (y compris parmi les pays riches), avec 140 000 observations positives de flux d'échanges entre partenaires bilatéraux pendant la période considérée.¹⁵

Afin de déterminer l'efficacité de l'Aide pour le commerce pour ce qui est d'accroître les exportations de marchandises autres que les minéraux et le pétrole, un modèle gravitaire a été utilisé pour estimer l'impact des engagements bilatéraux au titre de l'Aide pour le commerce communiqués (CAD) au cours d'une année donnée sur les exportations de produits non minéraux trois ans plus tard. Ce décalage temporel dans l'observation des résultats à l'exportation a

été introduit pour tenir compte du fait qu'il faut un certain temps pour que les engagements se traduisent en investissements réels et en exportations. En outre, l'utilisation d'un tel décalage accreditte l'hypothèse selon laquelle les liens de causalité vont de l'aide au commerce et non l'inverse. Pour déterminer le rôle que joue l'Aide pour le commerce par opposition à d'autres facteurs possibles, les estimations ont tenu compte de onze autres facteurs déterminants conventionnels des niveaux du commerce dans les modèles gravitaires, y compris, par exemple, les caractéristiques des pays exportateurs et importateurs (la taille, par exemple), la distance entre les partenaires commerciaux et la participation à des accords commerciaux, ainsi que des facteurs susceptibles de réduire le commerce, tels que les conflits sociaux et l'absence de littoral. Il a été tenu compte des particularités qui influent sur le commerce en introduisant des effets fixes pays et année. (Voir l'annexe E pour les estimations par régression et l'annexe F pour une explication détaillée de la méthode utilisée aux fins des régressions dans ce chapitre.)

L'Aide pour le commerce influe positivement sur les exportations ...

L'Aide pour le commerce a bel et bien une influence significative et positive sur les exportations. Les résultats tendent à indiquer qu'une hausse de 10 % du montant des engagements d'Aide pour le commerce bilatérale en faveur des pays en développement entraînerait une hausse de leurs exportations d'environ 0,3 %. S'ils peuvent paraître peu élevés, ces chiffres signifient qu'une hausse de 10 % de l'Aide pour le commerce (soit environ 1 milliard de dollars EU) se traduirait par une augmentation des exportations des pays en développement d'environ 9 milliards de dollars EU, selon les valeurs des dernières années (tableau 5.1).

L'incidence de l'Aide pour le commerce ne se limite pas aux flux d'exportations du pays bénéficiaire. L'Aide pour le commerce fournie à un partenaire commercial bilatéral a également pour effet de favoriser une hausse des importations en provenance de l'exportateur. Par exemple, si le Rwanda exporte vers le Kenya pendant une période donnée, l'Aide pour le commerce aiderait le Rwanda à exporter davantage que les non-bénéficiaires, mais, si le Kenya reçoit également une Aide pour le commerce, cela fera croître encore davantage les exportations du Rwanda. En effet, une aide consacrée à l'infrastructure de transport ou aux postes frontières du Kenya profitera également aux exportateurs du Rwanda. De fait, dans le cas des flux bilatéraux entre deux pays bénéficiaires, une hausse de l'Aide pour le commerce accordée aux deux partenaires porte leurs coefficients respectifs à près de 0,4 %.¹⁶

... en particulier dans le cas des pays à faible revenu ...

L'Aide pour le commerce a un effet particulièrement important sur les pays les plus pauvres admis à emprunter à l'Association internationale de développement (IDA). Pour parvenir à cette conclusion, l'analyse a divisé l'échantillon en trois groupes en fonction des revenus de 1995 selon le classement de la Banque mondiale.¹⁷ À peu de pays près, il s'agit des PMA pour lesquels des données étaient disponibles et des autres pays à faible revenu. Par conséquent, sont exclus les pays en développement qui avaient atteint le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en 1995. Pour les 53 pays qui étaient admis à emprunter à l'IDA en 1995 (et dont les chiffres du commerce ont été publiés), l'impact de l'Aide pour le commerce était particulièrement élevé, 1 dollar EU investi dans l'Aide pour le commerce ayant un rendement de près de 20 dollars EU (tableau 5.1). Si l'on se réfère aux recettes d'exportation moyennes de ces pays pour la période 2009-2011, une hausse de 10 % signifierait une augmentation de près de 8 milliards de dollars EU des exportations de l'ensemble du groupe. Une hausse de 25 % serait associée à un accroissement du commerce de 20 milliards de dollars EU. Pour les pays à très faible revenu, les effets sont bien moins importants – sans doute en raison des obstacles plus nombreux qu'ils doivent surmonter pour accroître le volume de leurs exportations. Ainsi, une hausse de 10 % est associée à un accroissement des exportations de 1,4 milliard de dollars EU, en partie en raison du volume bien moindre de la base d'exportation.

Tableau 5.1 Augmentation des exportations totales associée à des augmentations de l'Aide pour le commerce

(\$EU)	Augmentations de l'Aide pour le commerce de :					
	Taux de rendement	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %
Revenu faible	2,7	720,5	1 441,0	2 161,4	2 881,9	3 602,3
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	9,1	2 109,4	4 218,8	6 328,1	8 437,5	10 546,8
IDA	19,5	3 986,2	7 972,4	11 958,6	15 944,8	19 931
Pays en développement	8,1	4 554,1	9 108,1	13 662,2	18 216,2	22 770,2

Source : Calculs issus des régressions de l'annexe E, tableau E.2. Les groupes de pays sont définis d'après les calculs de la Banque mondiale de 1995. Les pays de l'IDA comprennent certains pays à faible revenu et quelques pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) également compris dans les deux premières lignes. Les augmentations du volume des échanges sont calculées par rapport aux moyennes annuelles du commerce pour la période 2009-2011, agrégées pour chacune des catégories de revenu qui composent l'échantillon.

Les résultats confirment également les désavantages considérables des pays en situation de conflit pour ce qui est de développer leurs exportations. Dans bien des cas, les coefficients de ces pays sont fortement négatifs (annexe E, tableau E.1), ce qui montre combien la paix et la sécurité – ainsi qu'un environnement propice permettant à l'Aide pour le commerce d'être productive – sont importantes pour le commerce.

Il convient par ailleurs de noter que la participation à des accords commerciaux préférentiels a des effets conséquents et uniformément positifs sur les exportations, même lorsqu'il est tenu compte d'autres facteurs susceptibles d'expliquer ces résultats (tels qu'une frontière ou une langue commune). On retrouve ces résultats dans la quasi-totalité des estimations des tableaux en annexe. Ils concordent avec la conclusion de Vijil (2012) selon laquelle l'Aide pour le commerce a tendance à être particulièrement efficace en présence d'arrangements commerciaux régionaux préférentiels, surtout lorsqu'elle a vocation à améliorer les institutions (chapitre 4).

... mais il est difficile de procéder à des généralisations quant à l'utilisation optimale de l'aide pour tel ou tel pays

Certaines études se sont essayées à des généralisations au sujet de telle ou telle utilisation de l'Aide pour le commerce – qu'il s'agisse de l'infrastructure, de capacités productives, de politique et de réglementation, etc. – et son intérêt pour des catégories données de pays en développement. Cali et te Velde (2010) ont étudié les effets des fonds au titre de l'Aide pour le commerce sur les résultats commerciaux par sous-catégorie pour la période 2002-2007 et ont constaté que l'Aide pour le commerce consacrée à l'infrastructure était plus importante pour les pays à faible revenu, tandis que celle destinée aux secteurs de production était plus importante pour les pays en développement à revenu intermédiaire.

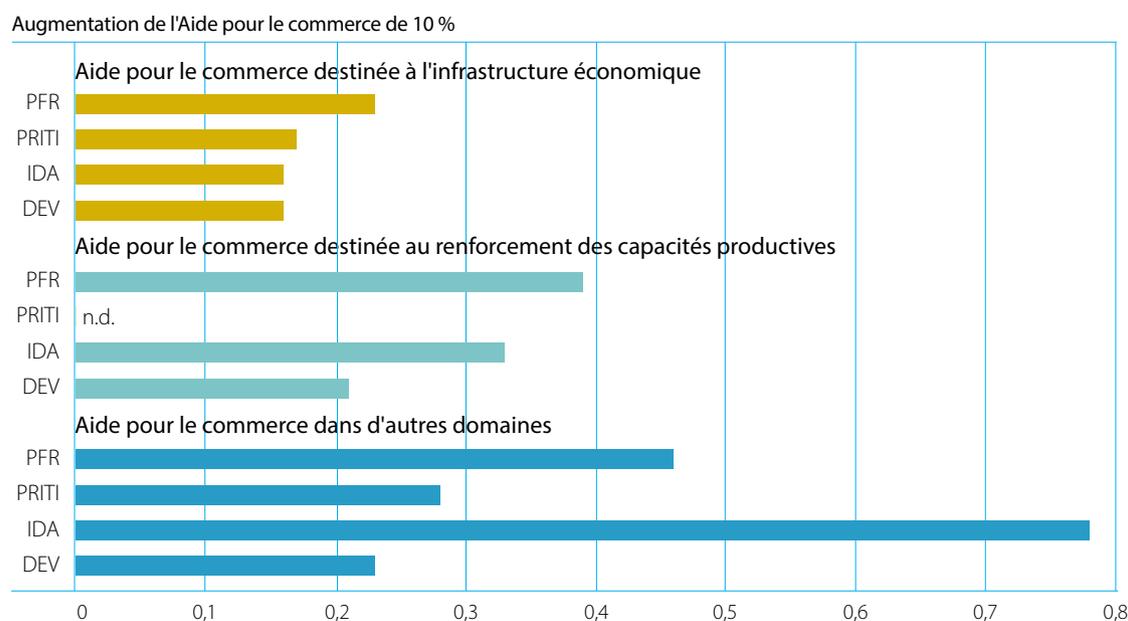
En s'appuyant sur son étude détaillée des contraintes qui pèsent sur le commerce des pays en développement, l'OCDE (2012b) a présenté, à l'intention des principales parties prenantes de l'OMC, des observations générales sur les principales contraintes que l'Aide pour le commerce pourrait contribuer à réduire :

- S'agissant des *pays sans littoral*, les contraintes géographiques ne sont pas les seules raisons trouvées pour expliquer la relative faiblesse des résultats commerciaux. Comme l'a montré l'exemple de pays à croissance rapide aussi divers que le Botswana, le Burkina Faso, l'Ouganda et le Rwanda, des politiques intérieures efficaces peuvent favoriser la croissance du commerce. L'incidence des politiques commerciales restrictives (en particulier pour les services) sur les résultats commerciaux est plus grande dans les pays sans littoral. Il a été constaté que les politiques encourageant l'investissement avaient une forte incidence sur le commerce, mais légèrement moins importante que dans l'échantillon total des pays. Les politiques macroéconomiques, en particulier les politiques de taux de change et, dans une moindre mesure, la politique budgétaire, peuvent également contribuer à améliorer les résultats économiques. L'infrastructure, en particulier l'accès à l'électricité, est perçue comme une contrainte majeure pour le développement du commerce.
- Pour les *petites économies vulnérables* (PEV), le commerce est l'élément vital de la croissance économique. La petite taille des marchés a notamment pour conséquence que les exportations sont fortement concentrées sur quelques groupes de produits. L'infrastructure – en particulier l'infrastructure énergétique et (contrairement à d'autres catégories de pays) celle des télécommunications – joue un rôle clé dans les résultats commerciaux des PEV.
- Pour les *exportateurs de produits de base*, la gouvernance et la politique macroéconomique sont une priorité. Il est jugé essentiel d'optimiser les dépenses budgétaires pour rendre l'investissement public plus productif et d'améliorer la politique monétaire pour réduire la surévaluation du taux de change effectif réel.

L'analyse effectuée aux fins de ce chapitre, décrite plus haut, qui porte sur une période plus longue et qui est formulée un peu différemment, étudie les effets sur le commerce de trois catégories d'aide bilatérale : l'aide destinée à l'infrastructure économique, celle visant à renforcer les capacités productives et les autres types d'aide (principalement celles consacrées à la politique et à la réglementation liées au commerce). L'aide consacrée à la politique et à la réglementation liées au commerce serait la composante de l'Aide pour le commerce la plus importante pour tous les pays. La raison en est peut-être l'effet amplifié des montants relativement faibles d'aide consacrée à l'assistance technique, même si l'on tient compte d'autres programmes d'Aide pour le commerce qui font augmenter les exportations. Par ailleurs, l'aide destinée au renforcement des capacités productives semble plus importante pour les pays à revenu faible que celle destinée à l'infrastructure, tandis que l'inverse est vrai pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (le coefficient concernant les capacités productives est positif mais insignifiant, c'est pourquoi il n'apparaît pas dans la figure 5.1).¹⁸

Ces résultats sont l'inverse de ceux de Cali et te Velde (2010), peut-être parce que les méthodes employées sont différentes (par exemple, l'observation des versements dans un cas et des effets retardés des engagements dans l'autre, les différentes périodes considérées, à savoir 2002-2007 et 1995-2011, et les différentes manières de classer les pays en fonction de leur revenu). Par conséquent, il faudra attendre que d'autres recherches aient lieu pour procéder à des généralisations plus définitives. Quoi qu'il en soit, les généralisations de ce type deviennent sans doute insignifiantes lorsqu'elles sont appliquées à des contextes nationaux particuliers ; les contraintes varient considérablement à l'intérieur des catégories de pays, si bien que ces généralisations n'apportent pas de solution aux problèmes commerciaux d'un pays donné, mais seulement une première indication de là où il faut commencer à chercher.

Figure 5.1 Impact escompté des augmentations de l'Aide pour le commerce sur les exportations (variation des exportations en %)



Source : Résultats présentés dans l'annexe E, tableau E.3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932854537>

L'Aide pour le commerce et les autres formes d'APD

Dans l'analyse statistique réalisée aux fins de ce chapitre, la distinction entre les effets de l'Aide pour le commerce sur les exportations et ceux d'autres formes d'aide publique au développement aboutit à un constat en demi-teinte. D'un côté, les hausses des APD bilatérales autres que l'Aide pour le commerce tendent à peser sur les résultats à l'exportation¹⁹, peut-être en raison des effets des flux entrants d'aide au développement sur le taux de change réel ; en effet, il n'est pas rare que d'importants flux entrants d'APD fassent augmenter la valeur réelle de la monnaie locale et affaiblissent ainsi la compétitivité à l'exportation. De l'autre côté, cet effet peu important est contrebalancé par l'effet positif qu'a la fourniture d'autres formes d'APD à des partenaires commerciaux importateurs, si bien que tout effet serait pour ainsi dire neutralisé.

ÉMERGENCE DES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES : INCIDENCE SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE

L'importance croissante des chaînes de valeur mondiales (CVM), analysée au chapitre 3, souligne l'urgence de l'Aide pour le commerce. Le récent rapport de l'OCDE sur les facteurs de politique déterminants pour la participation aux CVM énumère sept éléments : les accords commerciaux régionaux ; la réduction des obstacles à l'investissement pour les entreprises multinationales ; une infrastructure de qualité ; une circulation libre et rapide des biens matériels et de l'information ; des systèmes juridiques et réglementaires efficaces ; des services performants ; et la capacité des entreprises nationales (souvent des PME) de contribuer aux chaînes d'approvisionnement (OCDE, 2013b). Dans chacun de ces domaines, l'Aide pour le commerce a montré qu'elle pouvait être un instrument utile pour favoriser l'investissement si nécessaire et de meilleures politiques. Si le modèle actuel de l'Aide pour le commerce tient compte de toutes ces contraintes, leur importance croissante fait qu'il est nécessaire de traiter certains domaines en particulier (voir le chapitre 3). Le Forum économique mondial (FEM, 2013) a mis en évidence plusieurs points :

- *l'administration des frontières* et la facilitation des échanges, le temps passé aux frontières et dans les ports étant plus important dans les CVM ;
- les obstacles à *l'accès aux marchés*, notamment les réglementations restrictives non uniformisées en matière de santé et de sécurité ;
- *le développement des services*, car le transport, les communications, les normes comptables et autres, les fonctions d'assurance qualité et la logistique des transports revêtent une importance accrue ;
- *l'environnement commercial*, dans le sens où les réglementations peuvent entraver les chaînes de valeur, et où l'insécurité physique causée par les conflits sociaux ou le non-respect des lois en freine la croissance.

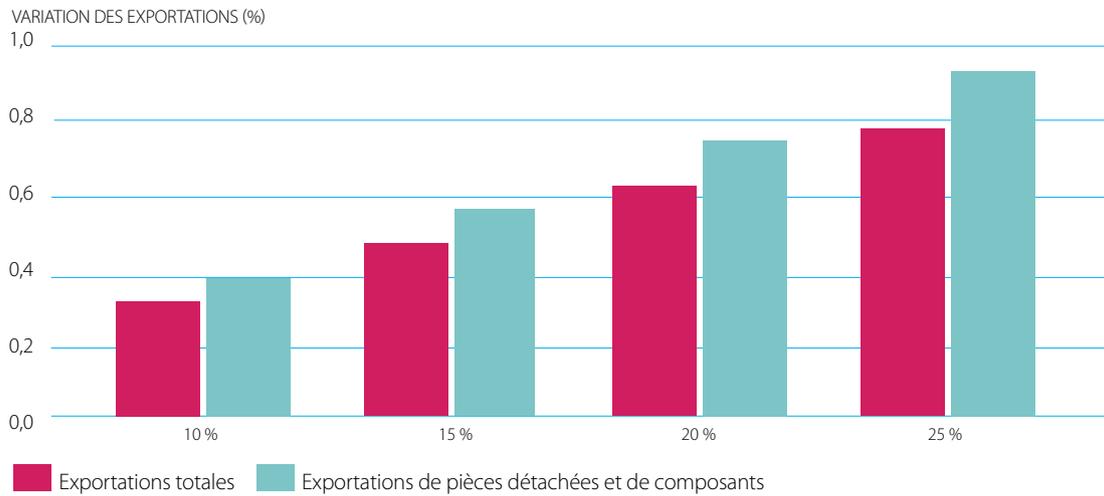
L'Aide pour le commerce favorise-t-elle la participation aux CVM ?

Pour déterminer si l'Aide pour le commerce a facilité une participation accrue des pays en développement aux chaînes de valeur, les recherches effectuées aux fins de cette section ont été menées de façon semblable à celles de la section précédente, à ceci près que ce sont cette fois les exportations de pièces détachées et de composants qui ont constitué la variable d'intérêt en matière d'exportation. Qu'il ait lieu à l'intérieur des entreprises, au sein de réseaux de grandes sociétés ou dans le cadre de transactions réalisées selon les lois du marché, le commerce de pièces détachées et de composants rend généralement compte de la présence du commerce dans les chaînes de valeur, tant régionales que mondiales. (Cette analyse s'appuie sur celle de Kimura *et al.* (2007) portant sur ce type de biens.)

L'analyse économétrique réalisée aux fins du présent chapitre confirme qu'il existe une forte corrélation positive entre l'Aide pour le commerce et les exportations de pièces détachées et de composants des pays en développement. De fait, les résultats sont même plus marqués que pour les exportations générales. Une hausse de 10 % de l'Aide pour le commerce accordée à l'ensemble des pays en développement est associée à une augmentation de 0,4 % des exportations de pièces détachées et de composants, contre 0,3 % pour les exportations totales.²⁰ De plus, comme pour la relation de l'Aide pour le commerce avec la totalité des exportations de produits non minéraux, l'Aide pour le commerce accordée à un pays en développement importateur est associée à des accroissements des échanges. Ici, une hausse de 10 % de l'Aide pour le commerce accordée aux exportateurs et aux importateurs est associée à un accroissement de 0,5 % du commerce des pièces détachées et des composants, contre 0,4 % pour les exportations générales de produits non minéraux. Des hausses de l'Aide pour le commerce pourraient contribuer pour beaucoup à accroître le commerce dans les chaînes de valeur. La figure 5.2 montre les effets directs de hausses de différentes ampleurs sur les exportations, abstraction faite de l'influence de l'Aide pour le commerce sur les pays importateurs.

En conclusion, de nombreux programmes d'Aide pour le commerce portent déjà sur des questions liées aux CVM – à savoir l'administration des frontières, l'accès aux marchés, la facilitation des échanges et l'environnement commercial –, ce qui transparaît dans le développement des chaînes de valeur reflété par le commerce intermédiaire. Il semble donc que seuls de légers ajustements des stratégies d'Aide pour le commerce seront nécessaires pour tirer parti des nouvelles possibilités commerciales créées par les CVM. De fait, l'analyse de l'enquête OCDE/OMC livrée aux chapitres 2 et 3 montre que les choses commencent déjà à évoluer dans la bonne direction.

Figure 5.2 Impact des augmentations de l'Aide pour le commerce sur les exportations de pièces détachées et de composants (% d'Aide pour le commerce additionnelle)



Source : Résultats de l'annexe E, tableau E.4.

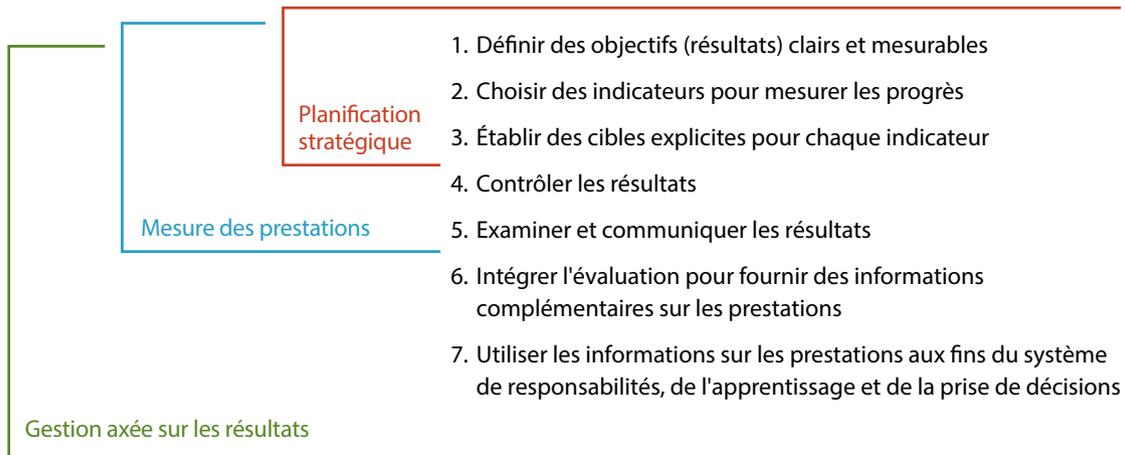
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932854556>

LES SYSTÈMES DE GESTION : UTILISER L'AIDE POUR LE COMMERCE EFFICACEMENT

Depuis que les budgets d'aide sont soumis à des tensions, tant les donateurs que les gouvernements sont davantage poussés à rendre l'utilisation des maigres ressources plus efficiente. Les gouvernements bénéficiaires jouent le rôle le plus important pour faire en sorte que toutes les aides au développement, y compris l'Aide pour le commerce, aient un rendement économique positif. Depuis l'adoption des Principes de Paris en 2006, les donateurs et les gouvernements ont cherché à établir des cadres de responsabilité mutuelle afin d'assurer l'utilisation la plus productive possible de l'aide au développement. D'un côté, les donateurs doivent désormais aligner leurs programmes d'aide sur les priorités centrales des gouvernements bénéficiaires, se coordonner entre eux pour mieux soutenir les programmes approuvés et utiliser les systèmes des pays bénéficiaires dans toute la mesure du possible. Pour leur part, les pays en développement se sont engagés à donner des impulsions stratégiques pour l'établissement de priorités en matière de développement et à travailler avec toutes les parties prenantes, tant au niveau national que parmi les donateurs, pour établir des systèmes de gestion efficaces en vue d'obtenir des résultats.²¹

De concert avec les donateurs et les institutions financières multilatérales, les pays ont institué diverses formes de systèmes de gestion pour suivre l'évolution des différents projets et programmes au regard des objectifs initiaux. Ces systèmes de gestion sont destinés à contrôler non seulement les intrants et les produits (par exemple les montants consacrés à la construction de routes ou les kilomètres de routes construites), mais aussi les réalisations (par exemple la réduction des coûts de transports et l'augmentation des exportations de marchandises) et les impacts (par exemple la hausse des volumes d'exportation et la croissance des revenus). Cela suppose de définir une chaîne de résultats comprenant les intrants des projets, puis les activités, les produits, les réalisations et les impacts à long terme :

La chaîne de résultats définit le cadre dans lequel suivre et mesurer les changements qu'apporteront les activités. Les principaux changements décrits dans la chaîne de résultats sont traduits en cibles et des indicateurs sont définis pour suivre les résultats à chaque étape du programme. Les indicateurs sont donc une composante fondamentale des systèmes de gestion axés sur les résultats (OCDE, 2011:75).

Figure 5.3 Les sept phases d'une gestion efficace axée sur les résultats

Source : OCDE (2011c).

La gestion axée sur les résultats appliquée à l'Aide pour le commerce

Afin d'aider les pays en développement et les organismes donateurs à définir des objectifs quantifiables pour les programmes d'Aide pour le commerce, l'OCDE a rassemblé des indicateurs permettant de mesurer les progrès (OCDE, 2013a). Ces indicateurs ont été établis sur la base de six études de cas concernant des systèmes existants de gestion axée sur les résultats dans différentes situations de développement. Les pays concernés étaient le Bangladesh, la Colombie, le Ghana, les Îles Salomon, le Rwanda et le Viet Nam. Dans chacun de ces pays, l'étude de cas a révélé que le commerce avait été intégré dans la stratégie nationale de développement, c'est-à-dire intégré de manière centrale dans les plans nationaux de développement. L'ICTSD est parvenu à la même conclusion dans ses trois études de cas concernant le Cambodge, le Malawi et le Népal. L'ICTSD a également indiqué que « la reconnaissance par les pouvoirs publics du commerce en tant que composante vitale de la croissance économique était la première condition nécessaire à une action soutenue de développement liée au commerce » et que « l'intégration ultérieure du commerce dans les stratégies publiques de développement menait, en principe, à une meilleure coordination et adéquation ... » (ICTSD, 2012: 11). La Banque mondiale a constaté la même chose dans son EDIC de l'Ouganda (Banque mondiale, 2013).

Bien sûr, l'intégration a revêtu différentes formes dans chacune des six études de cas. Au Bangladesh, elle est principalement passée par le Plan prospectif, un programme d'activités de dix ans portant sur la période 2011-2021. Au milieu des années 1990, le Ghana avait établi un document intitulé « Vision 2020 », qu'il avait ensuite utilisé pour concevoir des programmes de trois ans, dont le dernier était le Programme de croissance partagée et de développement du Ghana pour la période 2010-2013. Les Îles Salomon avaient quant à elles conçu une Stratégie nationale de développement 2011-2020. Dans les six pays, des objectifs d'ensemble ont été fixés pour une période d'une ou deux décennies et étaient généralement accompagnés de documents de planification nationaux secondaires et plus spécifiques portant sur des périodes de deux à trois ans. Dans tous les cas, le commerce occupait une place importante parmi les objectifs, lesquels comptaient souvent des objectifs portant sur des facteurs déterminants essentiels de la capacité commerciale, en particulier l'infrastructure et l'amélioration des compétences humaines. Par exemple, l'un des cinq piliers du Plan national de développement de la Colombie s'intitulait « croissance durable et compétitivité : innovation, compétitivité et croissance de la productivité, moteurs de croissance et création d'emplois » (OCDE, 2013a).

Les plans nationaux de développement, tant à long terme qu'à court terme, ont servi de cadre à des stratégies sectorielles claires dans une bonne partie des pays examinés. Au Ghana, par exemple, accélérer la modernisation de l'agriculture en mettant en œuvre un programme sectoriel était l'objectif de la Politique de développement du secteur agroalimentaire et du plan d'investissement correspondant, qui relevait du Plan d'investissement dans le secteur agricole à moyen terme. Au Rwanda, les différents ministères et organismes avaient formulé plus de 24 stratégies sectorielles et sous-sectorielles dont la mise en œuvre serait associée à celle de leurs plans respectifs. Bien que tous les pays examinés aient intégré des objectifs en matière de commerce dans leurs programmes nationaux, seuls la Colombie, le Ghana, le Rwanda et, dans une moindre mesure, le Viet Nam ont clairement défini des cibles explicites à des fins de suivi et d'évaluation – domaines occupant la portion inférieure du cadre de résultats décrit dans la figure 5.3. Ces pays ont fait état d'objectifs liés au commerce relativement spécifiques et d'indicateurs mesurables, contrairement au Bangladesh et aux Îles Salomon. De même, très peu de pays ont justifié d'un système de suivi et d'évaluation offrant aux décideurs un retour d'information qui les aide à effectuer des changements de cap.

À l'issue de son étude de trois pays, l'ICTSD a indiqué que « ... l'intégration du commerce sur le plan formel ... n'impliqu[ait] pas forcément son intégration dans la pratique ... » (ICTSD, 2012:11). Selon l'EDIC réalisée par la Banque mondiale (2013), l'Ouganda dispose d'un système exploitable de gestion axé sur les résultats et de suivi et d'évaluation. Bien qu'il ne soit que partiellement efficace, ce système permet de contrôler la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce et de communiquer des informations de suivi et d'évaluation aux instances supérieures en vue d'améliorer ultérieurement la mise en œuvre.

Évaluer les prestations des donateurs

Étant donné que la responsabilité mutuelle suppose non seulement que les gouvernements ont des obligations envers les donateurs, mais aussi l'inverse, certains gouvernements ont commencé à collaborer avec les donateurs pour convenir d'un système permettant d'évaluer les prestations des donateurs. Par exemple, dans le rapport de l'EDIC de 2013 sur l'Ouganda (Banque mondiale, 2013), il est indiqué que le Bureau du Premier Ministre évalue chaque année les prestations des donateurs au regard des Principes de Paris. En 2010-2011, le gouvernement a réalisé sa troisième enquête relative à la Déclaration de Paris pour mesurer les progrès accomplis vis-à-vis de 15 indicateurs prédéfinis. Pour huit d'entre eux, l'enquête a révélé une amélioration des prestations, en particulier en ce qui concerne « l'adéquation avec les priorités nationales, l'amélioration de la coordination de l'aide et l'absence de systèmes parallèles pour la mise en œuvre des projets », tandis que pour six autres, il a été constaté soit l'absence de changement, soit une tendance à la détérioration, notamment pour ce qui est d'utiliser les systèmes du pays, de rendre l'octroi des fonds plus prévisible et d'assurer une meilleure utilisation des cadres de gestion axée sur les résultats.

Un exemple à suivre : le Rwanda

Le Rwanda s'est doté d'un système de gestion axé sur les résultats parmi les plus complets et sophistiqués de ceux des pays à faible revenu, qui constitue un exemple de mise en œuvre efficace de toutes les étapes de gestion axées sur les résultats exposées dans la figure 5.3. C'est aussi un exemple de partenariat dans le cadre de l'Aide pour le commerce qui, en conjonction avec d'autres initiatives, a favorisé une croissance rapide et la réduction de la pauvreté. Versailles (2012) est parvenu à la conclusion suivante : « ... aujourd'hui, le Rwanda peut quasiment se prévaloir des « meilleures pratiques » pour ce qui est des cadres de responsabilité mutuelle ».

Gestion axée sur les résultats

Le programme d'Aide pour le commerce a été établi dans le contexte général des objectifs fixés par le gouvernement dans sa *Vision 2020* et a été mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (SDERP), d'une durée de cinq ans. Le gouvernement a en outre établi un ensemble de cibles et d'indicateurs observables, qui font partie d'un Cadre commun d'évaluation des prestations (CCEP). Afin d'intégrer les partenaires de développement dans le processus, le gouvernement a mis sur pied 16 groupes de travail sectoriels et/ou subdivisions allant jusqu'à l'organisme de mise en œuvre, au sein desquels sont représentés aussi bien les ministères et les organismes que les donateurs, dans le but de suivre systématiquement la mise en œuvre des politiques et les progrès accomplis par rapport aux indicateurs. Les résultats sont évalués chaque année et communiqués aux instances supérieures de la chaîne de mise en œuvre, jusqu'au cabinet économique.

Ce système repose sur un ensemble d'indicateurs de produits et de réalisations qui doivent être atteints au moyen de politiques et d'actions énumérées (et souvent quantifiées), qui commencent au plus haut niveau de l'administration et descendent en cascade via les différents ministères et organismes. Chaque niveau de l'administration a ses propres produits/réalisations et un plan de mise en œuvre associé. En ne tenant compte que du Ministère de l'industrie et du commerce (MINICOM) et du Ministère de la Communauté d'Afrique de l'Est (MINEAC), le gouvernement contrôle quelque 90 indicateurs liés à l'Aide pour le commerce et plus de 540 actions associées – sans compter les plans d'action annuels et les contrats-programmes des autres ministères (tableau 5.2). Enfin, les résultats annuels relatifs aux prestations sont exploités à leur tour aux fins de la planification et des plans d'action des années suivantes, de sorte que les boucles de remontée de l'information contribuent de façon importante à faire en sorte que l'aide au développement soit utilisée efficacement.

Responsabilité des donateurs : les Principes de Paris

Étant donné que la responsabilité mutuelle recouvre aussi les obligations des donateurs envers leurs partenaires, le gouvernement a établi, de concert avec les donateurs, un cadre complet d'évaluation des prestations des donateurs, qui fait partie intégrante de son administration de l'aide publique au développement. Cette démarche s'est révélée efficace pour encourager les donateurs à envisager des moyens de contribuer davantage à l'application, au Rwanda, des cinq principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Le Cadre d'évaluation de la prestation des donateurs est divisé en cinq groupes d'indicateurs : financement de stratégies nationales pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et la *Vision 2020* du Rwanda ; utilisation des systèmes nationaux pour renforcer l'appropriation et la responsabilité ; facilitation de la planification à long terme grâce à un financement prévisible des activités de développement ; réduction des coûts de transaction par l'adoption d'approches harmonisées ; et soutien budgétaire propre à rendre l'appropriation plus prévisible et à réduire les coûts de transaction. À chacun de ces objectifs sont associés trois à sept indicateurs qui le synthétisent. D'une manière générale, pour les 14 donateurs pour lesquels on dispose de données chronologiques, la tendance est à l'amélioration des prestations. Néanmoins, celles-ci restent globalement bien en-deçà des espérances. Les donateurs avaient pleinement atteint la cible fixée pour seulement deux des 22 indicateurs répartis dans les cinq groupes (« pourcentage de coopération technique assurée dans le cadre de programmes coordonnés » et « pourcentage de missions entreprises conjointement avec le gouvernement »). Si quelques autres pays ont commencé à établir des cadres de responsabilité des donateurs, celui du Rwanda est sans doute l'un des plus avancés.

Tableau 5.2 Le système de gestion axée sur les résultats du Rwanda comprend des indicateurs de réalisations et de mise en œuvre des politiques à différents niveaux de l'administration

		Total		Commerce	
		Indicateurs	Politiques	Indicateurs	Politiques/ actions
Plans	SDERP 2008-2012	73	..	25	29
	CCEP octobre 2011	45	80	12	22
	Groupe de travail DSP (développement du secteur privé)			2	4
	Autres groupes de travail sectoriels (liés à l'APC)			10	18
	Prestations annuelles				
	Rapport annuel prestations MINICOM 2011-2012			4	123
	Contrat Imihigo MINICOM 2012-2013			3	59
	Rapport annuel prestations MINEAC 2011-2012			9	52
	Contrat Imihigo MINEAC 2012-2013			5	62
	Séminaire hauts dirigeants	6	70	4	52
Stratégies	Stratégie nationale d'exportation			10	56
	Stratégie commerciale 2009-2012			30	113
Total (1+2+3+4)				90	546

Note : Ne sont pas compris les indicateurs et les politiques qui relèvent de stratégies sectorielles portant sur l'infrastructure et les secteurs de production, ni les examens effectués par les ministères concernés. Dans certains cas, le terme « politiques » englobe la mise en œuvre de certains programmes ou d'autres actions.

Source : Newfarmer *et al.* (2013).

Les systèmes efficaces de gestion axée sur les résultats améliorent-ils l'efficacité de l'Aide pour le commerce ?

Les études de cas tendent à indiquer qu'un bon système de gestion axée sur les résultats peut accroître l'efficacité de l'Aide pour le commerce. Si les ouvrages publiés sur l'efficacité de l'aide abondent d'études convaincantes sur la relation générale entre « l'efficacité des pouvoirs publics » et une meilleure utilisation de l'aide publique au développement, ils ne font pour ainsi dire pas mention de l'Aide pour le commerce.

Afin de tenter de combler cette lacune, les recherches utilisées dans le présent chapitre ont fait appel à des techniques économétriques pour estimer les effets interactifs de l'Aide pour le commerce en présence d'une bonne gestion. Comme indiqué plus haut, il est ressorti de ces estimations que l'Aide pour le commerce avait un effet positif et marqué sur les exportations des pays bénéficiaires, compte tenu des caractéristiques nationales des partenaires commerciaux, de leur situation commerciale (par exemple la distance, les accords commerciaux régionaux, les conflits) et de l'année. Pour cerner les effets d'une bonne gestion, il a été recouru aux mêmes modèles mais, cette fois, avec une interaction entre la mesure d'Aide pour le commerce et les indicateurs de l'efficacité des pouvoirs publics. Le meilleur indicateur d'une bonne gestion était l'indice de l'« efficacité des pouvoirs publics » de la Banque mondiale²²,

car il couvrait la totalité de la période 1995-2011. Les résultats ont montré qu'en présence de cette interaction les exportations enregistraient des hausses nettement plus marquées que la moyenne.²³ Peut-être plus révélateur encore, lorsque l'interaction avec la gestion était comprise dans l'analyse, les effets positifs distincts de l'Aide pour le commerce qui étaient apparents dans les mesures de base devenaient nettement négatifs, ce qui indique clairement que la gestion est cruciale pour l'efficacité de l'Aide pour le commerce.

De façon similaire, une bonne gestion permettrait également aux autres formes d'aide au développement d'avoir de fortes retombées positives sur les exportations, ce qui amènerait une autre interprétation possible du coefficient négatif des régressions antérieures. Il est fort possible que l'utilisation efficace de toutes les aides au développement due à une meilleure gestion contribue à améliorer les résultats commerciaux, tandis que seuls les bénéficiaires d'une aide substantielle en présence d'une moins bonne gestion subirait les effets négatifs d'un recul du commerce par le biais des taux de change. Cette hypothèse nécessite d'être étudiée plus avant.

CONCLUSIONS

L'Aide pour le commerce est efficace ... mais nécessite un environnement propice

Ce chapitre étudie l'efficacité de l'Aide pour le commerce pour ce qui est de favoriser le commerce – aussi bien les exportations que les importations – et les conditions qui tendent à la rendre la plus efficace. L'examen avance nombre d'éléments attestant une corrélation au sens large entre l'Aide pour le commerce bilatérale et l'amélioration des résultats commerciaux. L'analyse livrée dans ce chapitre tend à indiquer que l'Aide pour le commerce destinée aux pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure a toutes les chances d'avoir un rendement élevé. En général, 1 dollar investi dans l'Aide pour le commerce est associé à une augmentation moyenne des exportations de près de 8 dollars EU pour l'ensemble des pays en développement – tandis que 1 dollar d'Aide pour le commerce destiné aux pays les plus pauvres admis à emprunter à l'IDA se traduit par 20 dollars EU de nouvelles exportations et 9 dollars EU pour tous les pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure.

En outre, il est amplement prouvé que l'Aide pour le commerce est convenablement axée sur la réduction des coûts du commerce – en permettant la création de nouvelles infrastructures, en renforçant les institutions telles que les douanes et les autorités de normalisation ou en favorisant des politiques et des réglementations plus propices au commerce, qu'il s'agisse des droits de douane et des obstacles non tarifaires ou des mesures réglementaires qui exposent les sociétés de logistique à une nouvelle concurrence. Toutefois, les circonstances étant très différentes d'un pays à l'autre, ce sont les possibilités et les obstacles commerciaux d'un pays donné, et non des généralisations transnationales, qui devraient dicter le choix des instruments utilisés.

Nonobstant ces conclusions générales, il apparaît clairement que l'Aide pour le commerce n'est pas efficace dans tous les contextes nationaux au regard des réalisations intermédiaires visées, qui consistent à améliorer les résultats commerciaux, et encore moins des impacts souhaités, qui consistent à favoriser une croissance rapide et à réduire la pauvreté. L'Aide pour le commerce est la plus efficace pour accroître le commerce et favoriser une croissance fondée sur le commerce lorsque les pays bénéficiaires ont un environnement commercial propice, en particulier des politiques macroéconomiques stables et un climat d'investissement propre à encourager l'investissement privé.

L'absence de paix et de sécurité pèse considérablement sur les résultats à l'exportation et les conflits peuvent anéantir les effets bénéfiques des investissements en faveur de l'Aide pour le commerce. De même, il est bien connu qu'une inflation forte et instable, la corruption, des droits de propriété intellectuelle instables et des politiques microéconomiques erratiques nuisent à l'efficacité de toutes les formes d'aide, et l'Aide pour le commerce ne fait pas exception (OCDE, 2012b).

L'Aide pour le commerce peut encourager les chaînes de valeur régionales et mondiales

Les universitaires et les responsables politiques commencent seulement à prêter attention au rôle que joue l'Aide pour le commerce en faveur des chaînes de valeur régionales et mondiales. Pourtant, trois éléments examinés dans ce chapitre montrent que l'Aide pour le commerce contribue de façon non négligeable au développement des chaînes de valeur. Premièrement, la fourniture d'une Aide pour le commerce aux deux membres d'un partenariat commercial bilatéral a des effets synergiques. Cela va de soi : si l'Aide pour le commerce contribue à rendre les postes frontière plus efficaces de chaque côté de la frontière, elle facilitera non seulement l'expansion du commerce des partenaires bilatéraux, mais aussi celui des tiers. De même, l'Aide pour le commerce consacrée à l'infrastructure, telle que les routes ou l'infrastructure de communication, stimule le commerce dans les deux sens. Deuxième élément indiquant que l'Aide pour le commerce favorise les chaînes de valeur régionales et mondiales : les exportations augmentent encore davantage lorsque le bénéficiaire de l'Aide pour le commerce est partie à un accord commercial régional ou a une frontière ou une langue en commun avec ses partenaires.

Enfin, les données attestant directement que l'Aide pour le commerce stimule le commerce de pièces détachées et de composants intermédiaires, principal indicateur des chaînes de valeur, constituent une preuve encore plus éloquente. L'analyse économétrique de ce chapitre révèle que l'Aide pour le commerce est liée étroitement et positivement à la croissance du commerce de pièces détachées et de composants, ce qui semble indiquer que, bien que la multiplication progressive des chaînes de valeur mondiales et régionales modifie la structure des échanges mondiaux et élargit les perspectives commerciales pour les pays en développement, les efforts déployés actuellement pour améliorer l'infrastructure, renforcer les capacités productives et réduire les coûts du commerce favorisent aussi bien les chaînes de valeur que les transactions commerciales entre parties indépendantes. L'avènement des chaînes de valeur mondiales ne semble pas appeler de recentrage majeur de l'Aide pour le commerce.

Améliorer les systèmes de gestion à l'intérieur des pays peut contribuer à accroître l'efficacité de l'Aide pour le commerce

Les politiques sont certes importantes, mais les systèmes de gestion des pouvoirs publics le sont également. Les gouvernements qui travaillent de concert avec les donateurs dans le cadre de programmes bien définis assortis d'objectifs précis pour surmonter les obstacles du côté de l'offre sont susceptibles d'obtenir les meilleurs résultats. Les données présentées dans ce chapitre montrent que, lorsque les pouvoirs publics ont des systèmes de gestion efficaces, l'Aide pour le commerce est utilisée bien plus efficacement, ce dont rend compte l'augmentation des exportations. Cela souligne l'importance que revêtent l'appropriation par les pouvoirs publics, la responsabilité mutuelle ainsi que la cohérence et l'harmonisation générales de l'Aide pour le commerce, à savoir les Principes de Paris désormais bien connus. Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, les pays n'ont pas tous la même capacité pour ce qui est de définir leurs besoins et de planifier, de budgétiser, de contrôler et d'évaluer l'Aide pour le commerce. L'aide destinée à aider les gouvernements à renforcer ce type de capacités de gestion axée sur les résultats a des rendements élevés, tant pour l'aide au développement en général que pour le commerce.

Les évaluations de l'Aide pour le commerce pourraient être plus complètes

Il ressort également de cet examen que les évaluations pourraient encore être améliorées. Pour commencer, il faudrait, pour chaque projet, intégrer des objectifs clairs et des mesures quantifiées à chaque phase de la chaîne de résultats. L'OCDE (2013) propose un choix exhaustif d'indicateurs possibles. Deuxièmement, les évaluations doivent prendre en considération le cadre de politique au sens large, en particulier la politique commerciale, mais aussi les politiques que les ouvrages sur le commerce qualifient de « complémentaires ». Troisièmement, l'efficacité à l'importation est aussi importante que les exportations, une dimension de la compétitivité trop souvent négligée par les évaluations. Cette lacune apparaît clairement dans les cas d'expérience présentés à l'OCDE et à l'OMC et dans la méta-évaluation faite par l'OCDE de projets portant sur le Ghana, le Viet Nam ainsi que les secteurs du transport et de l'entreposage (OCDE, 2011c). Enfin, même si elles sont peut-être limitées à certaines politiques et à certains projets d'Aide pour le commerce, les évaluations d'impact pourraient apporter des enseignements importants et mériteraient une application plus large et plus créative.

Calibrer les attentes concernant l'Aide pour le commerce : des liens parfois insaisissables avec la réduction de la pauvreté

Corollaire important : il n'est pas nécessaire – et, de fait, pas possible – d'inclure les politiques complémentaires essentielles au succès de l'Aide pour le commerce dans tous les projets d'Aide pour le commerce. La création d'emplois, l'enseignement, l'environnement et la protection sociale (tous d'importants compléments du commerce) nécessitent souvent des politiques distinctes de l'Aide pour le commerce. Ainsi, par exemple, pour être considérés comme efficaces, un projet portant sur le secteur énergétique ou un poste frontière à guichet unique ne doivent pas nécessairement comporter de liens directs avec la réduction de la pauvreté ou avec d'autres objectifs intersectoriels intéressant le développement, telles que la protection de l'environnement, la parité hommes-femmes ou la création de capital social. Nombre de projets d'Aide pour le commerce sont directement liés à la réduction de la pauvreté, indépendamment de la voie du commerce. Un projet agricole peut améliorer la sécurité alimentaire même s'il ne contribue que faiblement aux exportations. En d'autres termes, pour évaluer l'Aide pour le commerce, il faut la replacer dans son contexte et procéder à un examen attentif des politiques et des résultats nationaux. ■

NOTES

1. Plusieurs études attestent clairement les principaux liens. Pour la relation entre une croissance accélérée du commerce et une hausse de la productivité et de la croissance des revenus, voir Newfarmer et Sztajerowska (2012), où sont récapitulées les 14 études économétriques les plus récentes. L'OCDE parvient à la même conclusion : « ... [T]ant l'expansion des importations que celle des exportations stimulent la croissance économique, quoique les contraintes agissant sur les exportations diffèrent notablement de celles affectant les importations. Cela [implique] ... que les réformes du commerce (et l'Aide pour le commerce) devraient viser non seulement à stimuler les exportations, mais aussi à consolider les importations pour favoriser la croissance, la réduction de la pauvreté et le développement » (OCDE, 2012b:2). Pour le lien entre l'augmentation des revenus et la réduction de la pauvreté, voir Roemer et Gugerty (1997), Rodrik (2000), Dollar et Kraay (2005) et Ravallion (2007). Ce lien est également avéré par plus d'une douzaine d'études de pays entreprises ces dernières années.
2. OMC, 2006 : « Recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce », WT/AFT/1, OMC, Genève, 27 juillet, page 1. Cette définition est pour ainsi dire reprise dans la plupart des évaluations, par exemple celle de la Finlande : « L'Aide pour le commerce a pour but de contribuer à accroître le volume et la valeur des produits exportés par les pays en développement, de favoriser l'intégration de ces pays dans le système commercial multilatéral et de leur permettre de tirer parti de l'élargissement de l'accès aux marchés » (2011:25).
3. Bien qu'elle en soit conceptuellement distincte, cette dimension a été englobée dans la notion de réduction des coûts du commerce par la littérature économique formelle (Cadot *et al.*, 2013).
4. Dans une annexe utile, l'OCDE (2011c) traite des divers systèmes d'évaluation.
5. Basnett *et al.* (2012) présentent l'un des panoramas de l'évaluation de l'Aide pour le commerce les plus complets parmi les ouvrages récents en la matière. Les auteurs se livrent notamment à un examen utile des méthodes et des variables utilisées dans les analyses globales.
6. Dans leur document de travail largement cité, où ils employaient une méthode différente, Helble *et al.* (2009) calculaient que l'augmentation associée atteignait près de 700 dollars EU. Cette estimation est révisée à la baisse dans l'article publié.
7. Ces évaluations sont résumées de façon détaillée dans *Assistance technique liée au commerce : que nous apprennent les évaluations récentes ?*, OCDE, Paris, 2006. Sont notamment examinées les évaluations effectuées par la Commission européenne (2004), l'USAID (2004), le Royaume-Uni (2005), les Pays-Bas (2005), la Banque mondiale (2004 et 2006), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2002), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (2003) et le Cadre intégré (2003).
8. Voir, par exemple, les études de cas présentées par l'OCDE (2011a). Cette idée est également développée par Cadot et Mattoo (2011).
9. Voir le cas du Rwanda décrit par Newfarmer, Savini et Vijil (2013) dans la série d'ouvrages de l'OCDE. Un problème similaire est décrit dans l'EDIC de l'Ouganda (2013) faite par la Banque mondiale.
10. Banque mondiale (2007).
11. Banque mondiale (2006).
12. Établi par Cadot et Newfarmer (2011) d'après les données de l'OCDE, 2011c, tableau page 147.
13. Pour en savoir plus sur cette approche de l'économie du développement, voir Banerjee et Duflo (2011) et Karlan et Appel (2011). Pour quelques applications au commerce, voir Cadot *et al.* (2011) et Cadot et Newfarmer (2011).

14. Parmi les ouvrages à ce sujet, Portugal-Perez et Wilson (2009) donnent un autre exemple d'utilisation de modèles gravitaires.
15. Les exportateurs de pétrole ont été exclus de l'échantillon en tant qu'exportateurs. Soit ces pays figuraient parmi les 15 principaux exportateurs de pétrole d'après le Service d'information sur l'énergie des États-Unis, soit la part des exportations de pétrole dans leurs exportations totales dépassait 75 % pendant la période considérée. Voir l'annexe F, tableau F.3.
16. D'autres variables de contrôle comprises dans l'analyse par régression influent de manière systématique et prévisible sur les flux d'exportations bilatéraux. Par exemple, les accords commerciaux régionaux ont tendance à accroître le volume total des marchandises échangées entre deux pays et les conflits ont une incidence négative sur les exportations.
17. L'analyse s'est appuyée sur le classement des pays selon leur revenu de 1995 plutôt que sur leur classement actuel, afin que les effets temporels de l'Aide pour le commerce sur les exportations puissent être observés (voir l'annexe F).
18. Voir l'annexe E, tableau E.3.
19. Voir en particulier les coefficients indiqués dans l'annexe E, tableaux E.1 et E.2.
20. Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer les coefficients de l'Aide pour le commerce des tableaux E.4 et E.1 de l'annexe E.
21. Ces responsabilités mutuelles au titre des Principes de Paris et de la Déclaration d'Accra sont clairement présentées et développées dans *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra*, OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/c'est-à-dire/efficacite/34579826.pdf>. En résumé, les Principes de Paris sont l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion des ressources axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.
22. D'autres indicateurs ont été testés, notamment un ensemble de sous-indices concernant le secteur public et le commerce utilisés dans l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (2007-2009) de la Banque mondiale et l'Indice de l'efficacité des investissements publics (2010) du FMI. Ces indices avaient pour inconvénient de ne couvrir que partiellement les pays (par exemple, l'indice du FMI) ou d'être limités dans le temps (par exemple, les données disponibles de l'évaluation de la politique et des institutions nationales).
23. Voir les coefficients de l'annexe E, tableau E.5.

RÉFÉRENCES

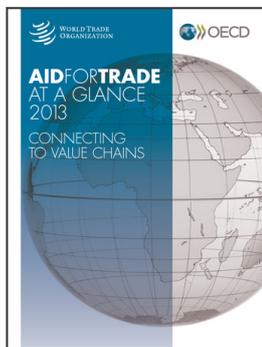
- Argent, J., B. Augsburg et I. Rasul (2013), *Livestock Asset Transfers With and Without Training: Evidence from Rwanda*, photocopié, International Growth Center, Royaume-Uni.
- Arvis, J.-F., G. Raballand et J.-F. Marteau (2010), *The Cost of Being Landlocked: Logistics Costs and Supply Chain Reliability*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://elibrary.worldbank.org/content/workingpaper/10.1596/1813-9450-4258>.
- Banerjee, A. et E. Duflo (2011), *Poor Economics: A Radical Rethinking of Ways to Fight Global Poverty*, Public Affairs, Londres.
- Banque mondiale (2006), *Transport*, Groupe d'évaluation indépendant, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Banque mondiale (2007), *Agriculture in Africa*, Groupe d'évaluation indépendant, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Banque mondiale (2001), *Leveraging Trade for Development: The World Bank Group's Agenda*, Staff Report to the Executive Directors, septembre, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Banque mondiale (2006), *Assessing World Bank Support for Trade, 1987-2004*, Groupe d'évaluation indépendant, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Banque mondiale (2009), *Unlocking Global Opportunities: The Aid for Trade Program of the World Bank Group*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://siteresources.worldbank.org/INTPREMNET/Resources/UnlockingGlobalOpp.pdf>.
- Banque mondiale (2013), *Uganda: Diagnostic Trade Integration Study Up-date*, projet (décembre), Banque mondiale, Washington, D.C.
- Basnett, Y., et al. (2012), *Increasing the effectiveness of Aid for Trade: the Circumstances under which it works best*, ODI Working Paper 353, août, Overseas Development Institute, Londres, www.odi.org.uk/publications/6771-increasing-effectiveness-aid-trade.
- Bird, K., et al. (2011), *Finnish Aid for Trade*, Evaluation Report 2011:4, Ministère finlandais des affaires étrangères, www.oecd.org/derec/finland/49442624.pdf.
- Bolaky, B. et C. Freund (2004), *Trade, Regulations, and Growth*, World Bank Policy Research Paper 3255, révisé en novembre 2005 pour présentation à la Trade and Growth Conference, département Recherche, Fonds monétaire international, Washington, D.C., 9 janvier 2006.
- Borchert, I., et al. (2012), *Landlocked or Policy Locked? How Services Trade Protection Deepens Economic Isolation*, élaboré pour l'atelier « Aid for Trade: What have we Learnt? Which Way Ahead? », 6 décembre 2012, Genève. Versions de janvier. Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) et Centre du commerce international (ITC), Genève.
- Brenton, P. et E. von Uexkull (2009), « Product specific technical assistance for exports – has it been effective? », *The Journal of International Trade & Economic Development: An International and Comparative Review*, Vol. 18(2), 235-254.
- Cadot, O., A. M. Fernandes, J. Gourdon, et A. Mattoo (2011), « Impact Evaluation of Trade Assistance: Paving the Way », dans O. Cadot, et al. (éditeurs), *Where to Spend the Next Million? Applying Impact Evaluation to Trade Assistance*, Centre for Economic Policy Research (CEPR), Banque mondiale, Washington, D.C.
- Cadot, O., A. M. Fernandes, J. Gourdon, et A. Mattoo (2012), « Are the Benefits of Export Support Durable? Evidence from Tunisia », document élaboré pour l'atelier « Aid for Trade: What have we Learnt? Which Way Ahead? », 6 décembre 2012, Genève. Septembre. Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) et Centre du commerce international (ITC), Genève.

- Cadot, O., A. M. Fernandes, J. Gourdon, A. Mattoo, et J. de Melo (2013), « *Evaluation in Aid for Trade: From Case-study Counting to Measuring* », document élaboré pour l'atelier « *Aid for Trade: What have we Learnt? Which Way Ahead?* », 6 décembre 2012, Genève. Révisé en janvier 2013. Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) et Centre du commerce international (ITC), Genève.
- Cadot et Mattoo (éditeurs) (2011), *Where to Spend the Next Million?*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Cadot, O. et R. Newfarmer (2011), « *Does it Work? Aid for Trade through the Evaluation Prism* », *Trade Negotiation Insights*, Vol. 7. n° 10, Centre international pour le commerce et le développement durable, (ICTSD), Genève.
- Cali, M. et D.W. te Velde (2010), « *Does Aid for Trade Really Improve Trade Performance?* », *World Development*, Vol. 39(5), 725-740.
- Carrère, C. (2006), « *Revisiting the effects of regional trade agreements on trade flows with proper specification of the gravity model* », *European Economic Review*, Vol. 50(2), 223-247.
- Cattaneo, O. (2013), *Managing Aid to Achieve Development Results: An Analysis of Trade-related Targets*, OECD COM/DCD/TAD(2012)12, OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/aft/Managing_Aid_To_Achieve_Trade_Dev_Results.pdf.
- Cattaneo O. et S. Miroudot (2013, à paraître), « *From Global Value Chains to Global Development Chains* » dans B. Hoekman et E. Zedillo (éditeurs), *21st Century Trade Policy: Back to the Past*, Yale University Press, New Haven.
- Djankov, S., et al. (2010), « *Trading on Time* », *The Review of Economics and Statistics*, 92(1), 166-173.
- Dollar, D. et A. Kraay (2005), « *Trade, Growth and Poverty* », *The Economic Journal*, Vol. 114(493), F22-F49.
- Estevadeordal, A. et A. M. Taylor (2009), « *Is the Washington Consensus Dead?: Growth, Openness, and the Great Liberalization, 1970s-2000s* », *IDB Publications*, n° 9298, Banque interaméricaine de développement.
- Ferro, E., A. Portugal-Perez et J. Wilson (2012), « *Aid to the Services Sector: Does it Affect Manufacturing Exports* », document élaboré pour l'atelier « *Aid for Trade: What Have we Learnt? Which way Ahead?* », 6 décembre 2012, Genève. Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) et Centre du commerce international (ITC), Genève.
- Folletti, L. et R. Newfarmer (2011), *Aid for Trade 2011: Results Emerging from the Case Stories*. OCDE et WTO, Paris et Genève, www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/a4t_e/results_emerging_case_sories_e.pdf.
- Gereffi, G., J. Humphrey et T. Sturgeon (2005), « *The Governance of Global Value Chains* », *Review of International Political Economy*, Vol. 12(1), 78-104.
- Goppers, K. et C. Lindahl (2009), *SIDA's Trade-Related Assistance: Results and Management*, Sida Evaluation 2009:01, Swedish International Cooperation Agency (Sida), Department for Evaluation, « http://www.sida.se/Global/About%20Sida/S%C3%A5%20arbetar%20vi/SE-2009-01_SIDA52035en_web.pdf ».
- Hallaert, J.-J., R. Cavazos Cepeda et G. Kang (2011), *Estimating the Constraints to Trade of Developing Countries*, *OECD Trade Policy Papers* n° 116, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg9mq8mx9tc-en>.
- Helble, M., C. Mann et J. Wilson (2009), *Aid for Trade Facilitation, Policy Research Working Paper 5064*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Helble, M., C. Mann et J. Wilson (2012), « *Aid for Trade Facilitation* », *Review of World Economics*, Vol. 148, Issue 2, 357-376.
- Hoekman, B. (2012), *Global Supply Chains, Logistics Services and International Cooperation*, photocopié, 4 mai, http://www.wto.org/english/forums_e/public_forum12_e/art_pf12_e/art5.htm.

- Hoekman, B. et J.S. Wilson (2010), « *Aid for Trade: Building on Progress Today for Tomorrow's Future* » dans S. Fardoust, Y. Kim et C. Sepulveda (éditeurs), *Post-Crisis Growth and Development: A Development Agenda for the G-20*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Hoekman, B. et M. Olarreaga (éditeurs) (2005), *Global Trade and Poor Nations: The Poverty Impacts and Policy Implications of Liberalisation*, Brookings Institution, Washington, D.C.
- Hummels, D. (2001), *Time as a Trade Barrier*, *Time as a Trade Barrier GTAP Working Paper* n° 18, polycopié, Purdue University.
- Hummels, D. et G. Schaur (2012), *Time as a Barrier to Trade*, Working Paper 17758, National Bureau of Economic Research, Cambridge, www.nber.org/papers/w17758.pdf?new_window=1.
- ICTSD (Centre international pour le commerce et le développement durable) (2011), *Aid for Trade on the Ground: Early Findings from the Country Case Studies*, Note d'information 20, juillet, ICTSD, Genève.
- ICTSD (2012), *Aid for Trade and the Least Developed Countries: Recent Trends and Impacts on the Ground: Early Findings from the Country Case Studies*, Note d'information, octobre, ICTSD, Genève.
- Jaud, M. et O. Cadot (2011), *A Second Look at the Pesticides Initiative Program: Evidence from Senegal*, World Bank Policy Research Working Paper 5635, Banque mondiale, Washington, D.C.
- International Rivers (2012), *Infrastructure for Whom? A Critique of the Infrastructure Strategies of the Group of 20 and the World Bank*.
- Karlan, D. et J. Appel (2011), *More than Good Intentions: How a New Economics is Helping to Solve Global Poverty*, Dutton Adult Publishing.
- Kosack, S. (2008), *Trade for Poverty Reduction: The Role of Trade Policy in Poverty Reduction Strategy Papers*, polycopié, document de travail, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Kimura, F., Y. Takahashi et K. Hayakawa (2007), « Fragmentation and parts and components trade: Comparison between East Asia and Europe », *The North American Journal of Economics and Finance*, Vol. 18(1), 23-40.
- Limão, N. et A.J. Venables (2001), « *Infrastructure, Geographical Disadvantage, Transport Costs, and Trade* », *World Bank Economic Review*, Vol. 15(3), pages 45 à 79.
- Miroudot, S., R. Lanz et A. Ragoussis (2009), *Trade in Intermediate Goods and Services*, OECD Trade Policy Working Papers, n° 93, Paris, OCDE, www.oecd.org/std/its/44056524.pdf.
- Mizuho Information and Research Institute, Inc. (2012), *Evaluation of Aid for Trade – Summary*, Third Party Evaluation Report, 2011, février, Ministère japonais des affaires étrangères.
- Moisé, E. et F. Le Bris (2013), *Trade Costs: What Have We Learned? A Synthesis Report*, OECD Trade Policy Papers, n° 150, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k47x2hjfn48-en>.
- Moisé, E. et S. Sorescu (2013), *Indicateurs sur la facilitation des échanges : Effets possibles de la facilitation sur les échanges des pays en développement*, OECD Trade Policy Papers, n° 144, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4bw6kg6ws2-en>.
- Moisé, E., et al. (2013), *Estimating the Constraints to Agricultural Trade of Developing Countries*, OECD Trade Policy Papers, n° 142, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4c9kwfdx8r-en>.
- Newfarmer, R. et M. Sztajerowska (2012), « *Trade and Employment in a Fast Changing World* » dans D. Lippolt (éditeur), *Policy Priorities in International Trade and Jobs*, OCDE, Paris.

- Newfarmer, R., M. Savini et M. Vigil (2013), *Managing Aid for Trade and Development Results: Rwanda Case Study*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/aft/RwandaCaseStudyFinal.pdf.
- OCDE (2011a)/OMC (2011), *L'Aide pour le commerce – Panorama 2011 : Montrer les résultats*, OCDE, Paris, http://www.oecd-ilibrary.org/development/panorama-de-l-aide-pour-le-commerce_23045760.
- OCDE (2011b), *Trade for Growth and Poverty Reduction: How Aid for Trade Can Help*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264098978-en>.
- OCDE (2011c), *Strengthening Accountability in Aid for Trade*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264123212-en>.
- OCDE (2012a), *Succeeding with Trade Reforms: the Role of Aid for Trade – Synthesis*, COM/DCD/TAD/RD(2012)2/RD2, septembre, OCDE, Paris.
- OCDE (2012b), *Succeeding with Trade Reforms: the Role of Aid for Trade*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201200-en>.
- OCDE (2013a), *Aid for trade and development results: A management framework*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264112537-en>.
- OCDE (2013b), *Interconnected Economies: Benefiting from Global Value*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189560-en>.
- OMC (Organisation mondiale du commerce) (2006), *Recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce*, WT/AfT/1, 27 juillet, OMC, Genève, <http://aric.adb.org/aid-for-trade-asia/pdf/WT%20AFT%201.pdf>.
- Portugal-Perez, A. et J. S. Wilson (2009), « *Why trade facilitation matters to Africa* », *World Trade Review*, Vol. 8(3), 379-416.
- Raballand, G., P. Machchi et C. Petracco (2010), *Rural Road Investment Efficiency: Lessons from Burkina Faso, Cameroon and Uganda*, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2425>.
- Ravallion, M. (2007), *Economic Growth and Poverty Reduction: Do Poor Countries Need to Worry about Inequality?*, IFPRI Conference Focus Brief, octobre, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington, D.C., www.ifpri.org/sites/default/files/publications/oc63ch11.pdf.
- Rodrik, D. (2000), « *Growth Versus Poverty Reduction: A Hollow Debate* », *Finance and Development*, Vol. 37, 4.
- Roemer, M. et M.K. Gugerty (1997), *Does Economic Growth Reduce Poverty?*, étude technique, mars, Harvard Institute for International Development, Harvard University, Cambridge, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACA656.pdf.
- Turner, L. et L. Rovamaa (2012), *Aid for Trade: Reviewing EC and DFID Monitoring and Evaluation Practices*, Saana Consulting, Traidcraft et Catholic Agency for Overseas Development (CAFOD), Londres, « www.traidcraft.co.uk/Resources/Traidcraft/Documents/PDF/tx/Aid%20for%20Trade%20Report%202012.pdf.pdf ».
- Teravaninthorn, S. et G. Raballand (2008), *Transport Prices and Costs in Africa*, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/6610>.
- USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) (2010), *From Aid to Trade: Delivering Results: A Cross Country Evaluation of USAID Trade Capacity Building*, USAID, Washington, D.C., http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDAGR202.pdf.
- Versailles, B. (2012), *Rwanda: budgeting and planning processes*, Overseas Development Institute (ODI) Budget Strengthening Initiative, Country Learning Notes, avril, Overseas Development Institute.

- Vijil, M. (2012), « *Aid for Trade Effectiveness: Complementarities with Economic Integration* », document élaboré pour l'atelier « *Aid for Trade: What have we Learnt? Which Way Ahead?* », 6 décembre 2012, Genève. Révisé en janvier 2013. Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) et Centre du commerce international (ITC), Genève.
- Vijil, M. et L. Wagner (2012), « *Does Aid for Trade Enhance Export Performance Investigating the Infrastructure Channel* », *The World Economy*, Vol. 35(7), 838-868.
- Volpe Martincus, C. et J. Carballo (2008), « *Is export promotion effective in developing countries? Firm-level evidence on the intensive and the extensive margins of exports* », *Journal of International Economics*, Vol. 76(1), 89-106.
- WEF (Forum économique mondial) (2013), *Enabling Trade Valuing Growth Opportunities* (en collaboration avec Bain & Company et la Banque mondiale), WEF, Genève, <http://www.weforum.org/reports/enabling-trade-valuing-growth-opportunities>.
- Winters, A.L. (2004), « *Trade Liberalization and Economic Performance* », *The Economic Journal*, Vol. 114, F4-F21.
- Winters, A.L., N. McCulloch et A. McKay (2004), « *Trade Liberalization and Poverty: The Evidence so Far*, *Journal of Economic Literature*, Vol. 42(1), 72-115.



Extrait de :

Aid for Trade at a Glance 2013 Connecting to Value Chains

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2014), « Évaluer l'efficacité de l'Aide pour le commerce », dans *Aid for Trade at a Glance 2013 : Connecting to Value Chains*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.